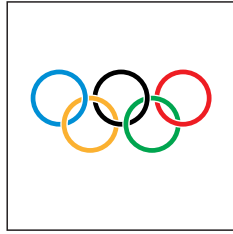


Rapport de la commission  
d'évaluation du CIO pour  
les Jeux de la XXIXe Olympiade  
en 2008

Version originale : anglais



CITIUS · ALTIUS · FORTIUS

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

© Comité International Olympique

Lausanne, Suisse

3 avril 2001

# Sommaire

Introduction 5

Osaka 9

Paris 27

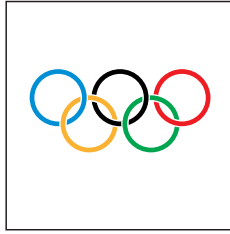
Toronto 45

Beijing 61

Istanbul 79

Conclusion 97

Annexes 99



CITIUS · ALTIUS · FORTIUS

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Les membres de la commission d'évaluation du CIO pour les Jeux de la XXIXe Olympiade en 2008 (ci-après la commission) sont heureux d'avoir pris part à la nouvelle procédure de candidature en deux phases adoptée par le CIO à la suite des recommandations de la commission CIO 2000 et des décisions prises par la 110e Session en décembre 1999.

Conformément à cette nouvelle procédure, la commission s'est uniquement rendue dans les villes qui avaient été retenues à l'issue de la phase de sélection initiale, au cours de laquelle les exigences techniques fondamentales avaient été examinées par une équipe d'experts.

Le 28 août 2000, cinq villes étaient acceptées comme villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques de 2008 par la commission exécutive du CIO.

La commission est d'avis que cette nouvelle procédure est excellente – ainsi que le confirment déjà largement les nombreuses réactions positives reçues à ce sujet.

La commission d'évaluation pour 2008 est constituée de représentants de toutes les composantes du Mouvement olympique : CIO, FI, CNO, athlètes, IPC (Comité International Paralympique), organisateurs d'anciennes éditions des Jeux Olympiques et experts.

Lors de l'analyse de toutes les candidatures, la commission a été appelée à effectuer un examen beaucoup plus minutieux qu'auparavant, en vue d'informer le CIO des défis ou difficultés auxquels chacune de ces villes pourrait être confrontée au cours des sept années précédant les Jeux Olympiques de 2008 et durant les Jeux.\*

La commission a une tâche technique à accomplir. Elle doit vérifier les informations contenues dans le dossier de candidature de chaque ville,

déterminer si les plans sont réalisables et procéder à une **évaluation globale des risques**.

Comme indiqué, la commission a pour rôle d'effectuer une analyse technique, mais il est impossible d'ignorer le débat public autour de certaines questions politiques, telles que les droits de l'homme, débat qui, dans le contexte actuel, est imposé au sport. La commission n'abordera pas cette question si ce n'est pour reconnaître l'existence de ce débat. Les membres du CIO devront parvenir à leurs propres conclusions.

La commission a apprécié l'excellente qualité des dossiers de candidature et des présentations faites durant les visites, ce qui l'a grandement aidée dans la préparation de ce rapport.

Afin d'obtenir des informations générales complémentaires, la commission a été en mesure de recourir à des enquêtes indépendantes sur les cinq villes candidates, commandées par le CIO à :

MORI (Market & Opinion Research International)

Des sondages d'opinion ont été effectués dans chacun des pays et chacune des villes candidates en novembre-décembre 2000.

THE PRS GROUP (Political Risk Services)  
Rapports par pays sur les risques politiques, monétaires et économique actuels.

IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe).

Le rapport de la commission est présenté ville par ville. L'ordre des villes suit l'ordre officiel du tirage au sort effectué durant la Session du CIO le 13 septembre 2000, en présence des villes candidates. Cet ordre est le suivant : Osaka, Paris, Toronto, Beijing, Istanbul. Il a été utilisé tout au long de la procédure de candidature,

# Introduction

lors des présentations et conférences de presse notamment.

Ce rapport reflète l'opinion unanime des membres de la commission et contient des informations reçues jusqu'à leur départ de chaque ville (voir dates des visites dans les annexes).

\* Jeux Olympiques :  
Tout au long du rapport, l'expression «Jeux Olympiques» fait également référence aux Jeux Paralympiques.



Villes candidates







## THÈME 1 : CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET LOCALES

### ■ Structure politique

La Constitution japonaise permet aux autorités politiques locales d'exercer des pouvoirs exécutifs et d'assumer la responsabilité financière pour la plupart des fonctions dans leur région.

Des élections nationales auront lieu en 2004 et 2008, et des élections régionales et locales en 2003 et 2007.

### ■ Ville

La préfecture d'Osaka comprend 44 municipalités avec une population de 8,8 millions d'habitants. La ville a une population de 2,6 millions d'habitants, mais ce chiffre monte à 3,8 millions durant la journée.

### ■ Économie nationale

L'économie japonaise traverse une période incertaine avec un taux d'épargne élevé qui réduit la consommation et l'investissement. L'inflation est faible et le comité de candidature prévoit un taux de change stable pour les années à venir.

### ■ Soutien

La candidature d'Osaka est une candidature menée à l'instigation de la ville et elle a reçu l'aval du gouvernement japonais ainsi que des déclarations de soutien. Aussi bien la préfecture d'Osaka que la municipalité d'Osaka mettront des installations sportives à disposition et la ville construira de nombreuses installations supplémentaires.

La commission a demandé des éclaircissements quant aux divergences apparentes entre les déclarations faites dans le dossier de candidature et les garanties écrites effectives du gouvernement, de la préfecture et de la ville, en particulier en ce qui concerne les engagements financiers mentionnés dans le dossier de candidature. L'existence de garanties satisfaisantes a été confirmée.

Le comité de candidature s'est prévalu d'un soutien de 76% de l'opinion publique à Osaka. Le sondage mandaté par le CIO a fait apparaître un soutien de 52% à Osaka et de 51% au Japon.

## THÈME 2 : ASPECTS JURIDIQUES

Les aspects juridiques ont été présentés à la commission avec les informations spécifiques suivantes :

- confirmation lui a été donnée que les personnes ayant signé des garanties officielles étaient dûment habilitées à le faire;
- confirmation lui a été donnée qu'il n'existe pas au Japon de législation en opposition avec le Code antidopage du Mouvement olympique;
- il n'y a pas de lois au Japon permettant de contrôler les hausses de prix;
- le comité de candidature hésitait à accepter l'éventuelle modification du contrat ville hôte relative à la mise en place de l'organisme de radio-télévision olympique (ORTO), mais a déclaré par la suite qu'il accepterait le contrat ville hôte qui sera en vigueur à la date de la signature;
- des doutes existaient également quant à la position d'un comité d'organisation face à une autorité supérieure. Il a été précisé que le comité ne relèverait pas d'une autorité supérieure et que la nomination du président du comité est de la compétence du conseil d'administration du comité d'organisation qui comprendrait des représentants de divers échelons gouvernementaux, ainsi que d'organisations sportives et économiques.

## THÈME 3 : IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

### ■ Accréditations et visas

L'accès au Japon pour les Jeux Olympiques de 2008 sera basé sur le système de carte d'entrée combinée (carte d'identité et d'accréditation olympique) qui a été introduit aux Jeux de Nagano.

Des explications ont été données sur des pays (62) qui sont exemptés de l'obligation de visa et sur la liste de 27 catégories de résidents étrangers au Japon nécessitant un visa.

### ■ Permis de travail

Les étrangers devant travailler au Japon avant les Jeux auraient besoin de visas qui seront délivrés pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans. En vertu de la Loi sur l'enregistrement des étrangers, tout étranger souhaitant séjourner au Japon pour une durée supérieure à 90 jours aurait besoin d'un enregistrement distinct, bien que les détenteurs de cartes combinées aient droit à des entrées multiples.

### ■ Importation de marchandises

Des exonérations sont prévues en vue d'éviter les droits de douane pour la plupart des articles courants nécessaires aux Jeux aussi longtemps qu'ils seront réexportés du Japon après les Jeux.

Des règlements spéciaux s'appliquent à l'importation d'armes à feu et de médicaments, mais les procédures concernant les armes à feu seraient simplifiées et l'approvisionnement normal en médicaments des médecins d'équipe serait autorisé. Toute fourniture importante de médicaments aurait besoin d'un certificat spécial du Ministère de la Santé et de la sécurité sociale.

## THÈME 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

### ■ Plans et mesures

En 1999, le comité de candidature d'Osaka a établi un catalogue de directives environnementales qui sert de cadre pour ses politiques et plans d'ensemble.

Il a insisté tout particulièrement sur l'utilisation de technologies écologiques de pointe. Ceci s'applique notamment au stade olympique et au village olympique qui utiliseront des matériaux et des techniques permettant des économies d'énergie et des réductions des émissions, ainsi que des énergies nouvelles et des méthodes modernes de gestion des déchets. Ces plans, parmi d'autres, sont conçus à la fois comme vitrine et comme outil éducatif et modèle pour l'avenir, qui laisseront un héritage durable après les Jeux.

Osaka vise une préparation des Jeux aboutissant à «zéro déchet».

Toutefois, le budget du COJO tel que proposé ne contient aucune dépense explicite pour des mesures environnementales. Le comité de candidature a déclaré que ces dépenses étaient incluses dans divers autres budgets (tels que le budget de construction) mais il n'a pas pu donner une estimation des dépenses totales consacrées à l'environnement.

Un pavement spécial tirant parti de l'évaporation pour rafraîchir la surface des routes sera utilisé sur le parcours du marathon, probablement sur toute la distance.

Les trois îles artificielles qui seront utilisées ont été construites de manière à résister à toutes les contraintes de conditions exceptionnelles (marées hautes, tremblements de terre) et il n'y a aucun problème d'affaissement.

### ■ Qualité de l'air

Les niveaux de pollution photochimique sont importants à Osaka. La commission d'évaluation a été informée que grâce à des techniques perfectionnées, ces niveaux sont en cours de réduction et seraient conformes aux normes de l'OMS d'ici à l'an 2008.

### ■ Eau

La qualité de l'eau du parcours de natation du triathlon serait acceptable.

### ■ Météorologie

Des températures moyennes élevées (en moyenne 32°C à 15h00) et des niveaux moyens d'humidité (en moyenne 55% à 15h00) règnent à la période des Jeux. Des mesures satisfaisantes, comme celles d'Atlanta, seraient prises pour répondre aux problèmes potentiels que les températures élevées de l'air risquent de poser aux chevaux lors des compétitions équestres.

Les conditions de vent sur tous les sites seraient satisfaisantes pour les compétitions.

### ■ Remarques spécifiques

Osaka a préparé un programme environnemental novateur et poussé mettant particulièrement l'accent sur une technologie et un modèle écologiques modernes, ainsi qu'un système perfectionné de contrôle environnemental.

Il existe à l'heure actuelle un problème de pollution photochimique mais des mesures sont prévues pour y remédier. Le fort attachement à la protection de l'environnement et aux pratiques écologiques ne se traduit pas dans les allocations budgétaires spécifiques actuelles.

Toutefois, des politiques rationnelles ont été adoptées pour le recours à des pratiques et matériaux favorisant les économies d'énergie et la réduction des émissions. Il existe par ailleurs une technologie moderne de gestion des déchets.

Le programme vise le «zéro déchet» après les Jeux, et se propose de laisser de nombreux modèles et legs pour l'avenir.

## THÈME 5 : FINANCES

### ■ Budget – recettes et dépenses

Dans les grandes lignes, le budget des recettes de USD 1,994 milliard est légèrement sous-estimé étant donné que les recettes résultant des parrainages locaux, des licences et des fournisseurs officiels sont inscrites nettes de toute commission au CIO et au Comité Olympique Japonais. Par conséquent, le budget total des recettes dépasse USD 2 milliards. Il a également été noté qu'il n'y a aucun excédent prévu et que le fonds de réserve se monte seulement à USD 10 millions.

Certaines prévisions de dépenses paraissent élevées, en particulier dans des domaines tels que le CPP / CIRTV, le village olympique et les transports.

Le comité de candidature ne s'attend pas à des majorations importantes des prix et se base sur un taux de change de USD 1 = 100 Yen.

### ■ Hors budget COJO

Le budget hors COJO des dépenses en capital dépasse USD 28 milliards et comprend des routes, des voies ferrées, les principaux sites de compétition et le village olympique ainsi que la deuxième phase de l'aéroport international de Kansai, auquel plus de 50% du total est alloué. Cet engagement financier est d'un niveau très élevé, bien que l'assèchement de terres pour les îles paraisse bien fondé. La majeure partie de ce budget n'est pas spécifique aux Jeux Olympiques. Toutefois, le comité de candidature a fait la déclaration suivante: «Nous avons interprété les termes «nécessaires pour organiser» comme signifiant «seront utilisés pour les Jeux de la manière indiquée dans notre dossier de candidature». Bien qu'Osaka soit capable d'accueillir les Jeux Olympiques, il ne serait pas possible de donner à l'organisation cette ampleur exceptionnelle que nous avons exposée dans notre dossier de candidature. Par souci de clarté, nous

avons estimé que la meilleure solution consistait à inclure dans notre budget toutes les infrastructures que nous envisageons d'utiliser pour les Jeux Olympiques, même si ces investissements se trouvent déjà inclus dans un plan de développement urbain à long terme.»

## ■ Remarques spécifiques

Le maire d'Osaka a signé une lettre de garantie pour une contribution de USD 60 millions au COJO. Il a également donné une garantie expresse selon laquelle la ville d'Osaka garantirait tout déficit du COJO. Il existe un fonds spécial pour les besoins du développement urbain (USD 273 millions au 31 décembre 1999) et tout déficit dans les dépenses de fonctionnement des Jeux justifierait un apport de ce fonds.

---

Note a été prise que le comité de candidature jugeait le budget prudent. La commission estime que le budget du COJO est réalisable, mais que les dépenses nécessaires hors budget COJO, qui dépendent de la garantie et des investissements de la ville, pourraient accentuer considérablement la pression sur la ville et son endettement actuel.

## THÈME 6 : MARKETING

### ■ Programme de marketing conjoint

Une explication a été fournie en ce qui concerne les arrangements antérieurs de Japan Olympic Marketing (JOM) qui a été dissous. Le programme de marketing conjoint a été convenu avec le CNO et un contrat détaillé est attendu. Les fédérations nationales cesseraient leurs activités de marketing. Ceci sous réserve d'un futur accord avec le CIO.

### ■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

Le COJO sera en mesure de contrôler la publicité extérieure, mais des informations complémentaires sont nécessaires en ce qui concerne les tarifs et les durées en question.

### ■ Protection des droits

Le programme de marketing dépendra de la possibilité de protéger les droits et de les faire appliquer rapidement. Il existe une loi qui relève du droit des marques, mais en règle générale, l'application de la loi passe par la négociation plutôt que par des ordonnances judiciaires.

### ■ Billetterie

Selon les prévisions, 90% de tous les billets seraient vendus, ce qui représente un pourcentage très élevé. Toutefois, il a été argué que les villes d'Osaka, de Kobe et de Kyoto se trouvent à une distance d'une heure les unes des autres et que ces trois villes figurent parmi les cinq villes les plus importantes du Japon.

### ■ Remarques spécifiques

Le comité de candidature a été informé que la catégorie «résultats et chronométrage» ne serait pas disponible et que la catégorie des «magasins de proximité» avait peu de chance d'être approuvée.

Le comité de candidature a expliqué les accords conclus jusqu'ici avec la Loterie nationale et avec le Loto sportif. Il n'y a pas de garantie, mais la

Loterie nationale a généré USD 100 millions pour les Jeux de Nagano et on s'attend à ce que le Loto sportif rapporte USD 300 millions pour la Coupe du monde. Le montant prévu au budget, soit USD 150 millions, est considéré comme une estimation solide.

En termes financiers, les objectifs en matière de recettes sont réalisables, bien que les prévisions brutes plus élevées (compte tenu des paiements au CIO et au CNO) soient ambitieuses. Le marché japonais est complexe et le programme de marketing conjoint nécessitera une bonne gestion.

Des négociations avec le gouvernement seront nécessaires pour obtenir un revenu quelconque du programme des monnaies, mais le comité de candidature n'était guère optimiste à cet égard.

Il a été clairement affirmé que, vu sa taille, le marché japonais serait capable de supporter les prévisions élevées en matière de recettes.

## THÈMES 7 & 8 : SPORTS ET ORGANISATION GÉNÉRALE

### ■ Organisation générale

L'organisation sportive d'Osaka prévoit une dispersion des sites dans la ville et aux alentours avec un projet d'envergure, soit la réalisation de trois îles artificielles dans la Baie d'Osaka – Maishima, Yumeshima et Sakishima – où se trouveront les sites de 13 sports, ainsi que le stade olympique et le village olympique.

### ■ Distances

Les sports qui intéressent près de 50% des athlètes seront organisés dans un rayon de 6,4 km du village olympique. Les distances depuis le village varient entre 2,2 km et 78 km, les sites des sports suivants se situant à des distances supérieures à 20 km du village : hockey (23 km), haltérophilie (23 km), pentathlon moderne (27 km), tour préliminaire de basketball (27 km), cyclisme sur route/sur piste (28 km), triathlon (43 km), tir (47 km), sports équestres (27 km et 36 km), boxe (30 km), baseball – Kobe (41 km), VTT (76 km), canoë-kayak/sprint (77 km) et canoë-kayak/slalom (78 km). Les matches préliminaires de football auront lieu dans deux stades à Osaka et sur six sites à l'extérieur d'Osaka (33 – 446 km), l'hébergement à l'hôtel étant prévu pour le football et le canoë-kayak.

Les visites sur les sites ont montré que l'actuelle infrastructure routière et les conditions de circulation permettent difficilement de parcourir les distances dans les temps indiqués.

### ■ Sites / Construction

Tous les sites de compétition existants sont d'un excellent niveau. Un nouveau site, proche d'Osaka, a été proposé pour l'aviron et approuvé par la FISA, bien que le site initialement prévu reste maintenu pour le canoë-kayak. Les deux sites pour le canoë-kayak sont très éloignés du village et leur accès comporte un certain nombre

de difficultés. Au cas où la candidature serait retenue, il conviendrait d'explorer des options plus près du village.

La ville assumera la responsabilité pour la construction de tous les sites permanents.

## ■ **Expérience sportive**

Le Japon possède une vaste expérience en matière d'organisation de grandes manifestations sportives internationales comprenant pratiquement tous les sports olympiques. Le Japon a également de l'expérience en ce qui concerne l'accueil de manifestations multisportives (Jeux de l'Asie de l'Est en 2001 et Jeux Mondiaux en 2001) et il organisera la Coupe du monde de football en 2002.

## ■ **Points particuliers**

Le site prévu pour le tir – un site entièrement temporaire – se trouve très loin du village et présente des difficultés d'accès, bien que l'initiative, du point de vue environnemental, soit excellente.

Le montant budgétisé pour les sites d'entraînement paraît très faible, compte tenu notamment du fait que les surfaces des sites d'entraînement devraient être les mêmes que celles des sites de compétition.

Un seul pont est prévu pour faire passer les athlètes et les médias des villages au stade principal et à d'autres sites sur l'île de Maishima, et il conviendrait d'envisager en plus la possibilité d'un ferry.

## ■ **Héritage**

La stratégie relative aux sites favorise le sport de haut niveau mais n'est guère conçue de manière à assurer que les sites restants après les Jeux contribuent au développement du sport à tous les niveaux.

Si les sites existants sont d'une très grande qualité, de nombreux sites (permanents et temporaires) doivent encore être construits à un coût considérable, à la fois pour la ville et pour le COJO. Bien que le projet des trois «îles olympiques» soit excellent, la dispersion d'autres sites et la forte densité du trafic contraindront de nombreux athlètes à d'importants déplacements tous les jours.

## THÈME 9 : JEUX PARALYMPIQUES

### ■ Budget

Le budget est garanti par la ville d'Osaka. Confirmation a été donnée qu'outre la prise en charge des frais de transport des athlètes, les frais d'inscription et les frais de transport des équipements et des chevaux seraient également payés par le comité d'organisation.

Le budget présenté évalue le coût des Jeux Paralympiques à USD 150 millions. Les recettes estimées à USD 44 millions découlant de la vente de billets paraissent très élevées.

### ■ Sports

L'organisation sportive est satisfaisante. À l'exception des sports non olympiques comme la boccia, le goalball et le rugby en fauteuil roulant, tous les autres sports paralympiques auront lieu sur des sites olympiques. Il faut environ 30 minutes pour parcourir les distances entre le village et tous les sites (sauf pour le site du tir qui se trouve à 48 km).

Les épreuves tests seraient incorporées dans les épreuves tests olympiques, mais des épreuves séparées auraient lieu pour la boccia, les poids et haltères (powerlifting), le goalball et le rugby en fauteuil roulant.

Le besoin de former des officiels a été reconnu et bien que le Japon pratique tous les sports paralympiques, il a été indiqué que la formation des officiels se ferait par la participation à des manifestations internationales.

### ■ Marketing

Il y aurait un programme de marketing conjoint.

### ■ Comité d'organisation

Il y aura un seul comité d'organisation pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques.

### ■ Logistique

Le transport du village aux sites de compétition a été reconnu comme étant un facteur clé de la réussite de Jeux Paralympiques. Le comité a déclaré que la fourniture du nombre requis de bus accessibles à tous serait prise en compte dans le programme d'acquisition de moyens de transport.

Le Japon est un pays phare en matière d'encouragement et de développement de l'activité sportive pour les handicapés et il joue un rôle important dans l'organisation de compétitions internationales. Si l'organisation du point de vue sportif est satisfaisante, des questions ont été soulevées par rapport à des aspects logistiques, notamment la durée des trajets pour les athlètes lorsque la circulation est intense.



## THÈME 10 : VILLAGE OLYMPIQUE

### ■ Emplacement

Le site proposé occupe 100 hectares sur l'île de Yumeshima, l'île centrale des 3 îles olympiques «gagnées sur la mer». Le village sera près du stade olympique situé sur l'île de Maishima et de 12 sports. Une nouvelle route et un tunnel ferroviaire sont en voie de construction afin de faciliter les déplacements. Un pont reliant les îles de Yumeshima et de Maishima est déjà achevé. Un métro et un tunnel sous l'eau seront construits.

### ■ Aménagement du village

Le terrain nécessaire pour le village appartient à la ville d'Osaka. Les coûts de construction seront pris en charge par la ville et des promoteurs privés.

Le village olympique comprendra 30 bâtiments avec suffisamment de place pour toutes les unités des CNO. Il y aura 12 100 chambres individuelles et 2 600 chambres doubles (soit au total 17 300 lits – y compris une réserve) réparties dans des immeubles de 6 à 9 étages, tous équipés d'ascenseurs (90% auront 6 étages). L'accès aux étages 1 – 3 se fera par des escaliers, aux étages 4 – 9 par des ascenseurs.

À l'issue des Jeux, le village sera remis à neuf et les unités vendues.

### ■ Organisation du village

La zone internationale paraissait petite, mais était basée sur le modèle du village de Sydney. Des études supplémentaires seraient entreprises à ce sujet.

Durant les Jeux, les services de sécurité fonctionneront 24 heures sur 24. De l'avis du comité de candidature, l'aménagement sur une île est de nature à alléger les problèmes de sécurité et la surveillance sera assurée par des vedettes.

### ■ Remarques spécifiques

Le village des médias comme proposé est proche de la zone résidentielle du village. Le comité de candidature a confirmé qu'une zone de sécurité de 300 mètres serait créée entre les deux villages. La piscine du village olympique serait à l'abri des regards.

Les canoéistes seraient logés à l'hôtel, mais ils pourraient également utiliser le village principal. L'hébergement à l'hôtel sera assuré pour les sites de football se trouvant à l'extérieur d'Osaka.

Le COJO prendra en charge la totalité des frais de transport des CNO y compris pour leurs équipements et les chevaux.

---

L'idée d'installer le village sur une île est plaisante, mais implique de longues distances et beaucoup de temps pour atteindre certains sites sur la terre ferme.

## THÈME 11 : SANTÉ / SYSTÈME SANITAIRE

Il existe au Japon d'excellents services médicaux. La Préfecture d'Osaka compte 52 grands hôpitaux dont chacun a 500 lits ou plus.

Une politique anti-tabac sera appliquée sur les sites de compétition, mais il pourrait y avoir quelques zones fumeurs spécialement réservées.

### ■ Soins médicaux pour la famille olympique

Pour les Jeux, deux grands centres hospitaliers ont été désignés comme hôpitaux olympiques; ils disposent au total de 2 072 lits et se trouvent à 18,5 km du village olympique. Des services médicaux et de premiers secours seront proposés sur tous les sites, au CPP /CIRTV et sur certains sites d'entraînement.

Durant les Jeux, les traitements médicaux seront gratuits pour la famille olympique, la polyclinique installée dans le village étant chargée de fournir tous les services requis.

Les médecins d'équipe seront autorisés à exercer au Japon au sein de leurs équipes.

Un soutien financier du COJO pour l'organisation d'un congrès du CIO sur les sciences du sport en 2007 n'a pas été confirmé.

### ■ Contrôles de dopage

Un laboratoire de contrôle de dopage sera établi à Osaka. L'intention est de doter le laboratoire de suffisamment de personnel afin qu'il soit en mesure de traiter le nombre accru d'échantillons.

Le programme des observateurs indépendants de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) serait accepté et sa mise en œuvre facilitée.

### ■ Mesures sanitaires pour les chevaux

Il serait nécessaire de négocier une procédure d'importation et d'exportation des chevaux. Toutefois, l'accord des autorités sanitaires compétentes est attendu prochainement.

---

Des services médicaux de haut niveau seront à la disposition du public et de la famille olympique pour des Jeux en 2008.

## THÈME 12 : SÉCURITÉ

### ■ Commandement / Composition du département de la sécurité du COJO

La sécurité sera gérée par la Police nationale. Un commandement et une structure uniques seront mis en place au sein du COJO. Des services complémentaires seront mis à disposition par les gardes-côtes et les services municipaux de sapeurs-pompiers. Un poste de sécurité sera installé sur chaque site et la sécurité sera assurée vingt-quatre heures sur vingt-quatre partout autour des îles.

Le chef de police départementale d'Osaka dirigera la sécurité au quotidien en étroite coopération avec le comité d'organisation. Les plus hautes instances gouvernementales interviendraient en cas de catastrophe naturelle ou de problèmes de sécurité internationale.

### ■ Opérations / Personnel

La police de la préfecture d'Osaka – sous la direction de la Police nationale – déploiera 21 000 agents et des renforts lors d'occasions exceptionnelles. Des sociétés de surveillance privées mettront à disposition 3 000 professionnels supplémentaires.

Le COJO a expliqué son plan visant à créer une commission de la sécurité durant les Jeux.

L'aménagement du village et du stade principal sur des îles facilitera les opérations de sécurité. Il y aura une coordination avec les services de gardes-côtes, qui assureront également la sécurité du port, du terminal à conteneurs et de l'usine de recyclage.

Jusqu'à 10 000 policiers seront disponibles en provenance d'autres régions du Japon et assumeront leurs fonctions dans le cadre de la structure hiérarchique ayant à sa tête le chef de la police départementale d'Osaka.

### ■ Terrorisme

Des mesures antiterroristes seront mises en place avec des contrôles de sécurité dans les aéroports et les zones côtières.

## THÈME 13 : HÉBERGEMENT

### ■ Capacité

La capacité hôtelière d'Osaka est considérable avec ses 120 000 chambres dans 143 hôtels. 25 000 chambres se trouvent dans un rayon de 10 km du stade principal et 95 000 à une distance allant de 10 km à 50 km. Par ailleurs, le port d'Osaka peut accueillir des bateaux de croisière et ainsi offrir 5 000 chambres.

### ■ Garanties

Le comité de candidature a fourni des garanties pour 24 770 chambres dans des hôtels de 4 et 5 étoiles, tous de type occidental. Une garantie a été fournie pour 100% de la capacité hôtelière. La commission a conseillé au comité de candidature de réserver un contingent supplémentaire de 10% dans d'autres hôtels étant donné que le 100% ne sera jamais atteint. Le comité de candidature en a donné confirmation par écrit.

### ■ Tarifs

Un tarif spécial de USD 350 pour l'an 2008 a été proposé pour les hôtels de la famille olympique (1 970 chambres), les officiels des FI (600 chambres), les invités des FI et des CNO (2 200 chambres). Le prix comprend toutes les taxes et le petit déjeuner.

Le comité a fourni une liste complète de tarifs hôteliers, année de référence 2000, pour d'autres catégories, allant de USD 50 à USD 360, petit déjeuner non compris. Il n'existe aucun contrôle des prix au Japon et l'augmentation annuelle des prix est estimée à 3%.

La durée minimale de séjour selon les catégories ira de 1 jour à 1 semaine.

### ■ Médias

Les médias auront accès à deux villages des médias dont chacun aura 3 000 chambres ; l'un est prévu sur l'île de Yumeshima et le second

au centre-ville ; le tarif proposé est de USD 50, petit déjeuner non compris ; les représentants des médias peuvent également être logés dans des hôtels en ville.

### ■ Remarques spécifiques

L'hébergement des officiels «As» est prévu à proximité du village. Le tarif n'est pas encore fixé.

Les officiels des FI ainsi que les juges et arbitres seront logés à proximité des sites dans des hôtels adéquats et un certain nombre de chambres a été prévu pour les invités des FI et des CNO.

\_\_\_\_\_

Dans l'ensemble, les dispositions sont satisfaisantes et couvrent tous les besoins de la famille olympique.

## THÈME 14 : TRANSPORT

### ■ Infrastructure / Transports publics

Osaka est la troisième ville du Japon. Avec son agglomération, elle compte 11 millions d'habitants. Les transports sont dominés par le train (83%), l'utilisation de la voiture étant beaucoup moins importante.

L'aéroport international de Kansai dispose déjà d'une capacité suffisante pour des Jeux, mais une seconde piste sera aménagée d'ici à l'an 2007 afin d'accroître ses capacités.

Les spectateurs seront transportés par un réseau de métro desservant les gares de la ville, puis par des bus navettes de la gare la plus proche aux sites extérieurs. Le nombre total de spectateurs attendus par jour est estimé à 600 000. Le billet d'entrée olympique donnera droit au transport gratuit.

La commission a pris note des engagements pris en ce qui concerne le financement et l'achèvement de la nouvelle ligne «Hokko Technoport Rail» et du tunnel de Yumeshima, ces deux projets étant vitaux pour répondre aux besoins de transport du village olympique et des principaux sites.

Cinq nouvelles lignes ferroviaires seront construites.

### ■ Famille olympique

Les autoroutes seront utilisées pour transporter la famille olympique par voiture et par bus. D'importants travaux de construction (nouvelles autoroutes) sont en cours et faciliteront le transport aux sites.

Les athlètes seront transportés par bus navettes / bus depuis le village sur l'île de Yumeshima aux sites de compétition et d'entraînement en passant par le nouveau tunnel. Si nécessaire des «voies réservées» seront affectées au transport olympique.

Les médias utiliseront également des bus pour se rendre au CPP / CIRTV et un périphérique qui contourne le centre-ville.

Il a été noté qu'un transport par voie maritime pour les athlètes / les médias entre l'île des villages et les deux autres îles sera étudié. Le port ne serait pas fermé durant les Jeux, mais le trafic des navires-conteneurs touchant l'île de Yumeshima serait réduit. Les épreuves de voile ne seraient pas gênées.

### ■ Gestion

Une commission des transports sera créée au sein du COJO qui réunira tous les organismes clés, y compris les services de police et des transports.

Un système de transport intelligent (ITS) est en voie de création; il s'agit d'un système de péage automatique et d'un système de positionnement et de navigation électronique installé dans les voitures. Il a été affirmé que le système de gestion des transports serait suffisant pour les Jeux.

---

Étant donné la complexité des opérations de transport durant les Jeux, la commission reste préoccupée par les risques d'engorgement généralisé, la possibilité de retards pour les athlètes et les officiels, et le degré d'efficacité et de souplesse du système opérationnel et décisionnel propre aux Jeux. L'achèvement du tunnel de Yumeshima à la date indiquée (mars 2008) est vital pour les Jeux.

## THÈME 15 : TECHNOLOGIE

Osaka et le Japon disposent d'une infrastructure et de services technologiques modernes.

Les systèmes technologiques seront adéquats en 2008.

## THÈME 16 : SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

### ■ Organisation générale et communication

Le concept de «paradis du sport» d'Osaka a pour objectif de créer un environnement qui favorise les échanges internationaux à travers des compétitions sportives.

### ■ CIRTV / CPP

Le CIRTV et le CPP sur l'île de Sakishima permettent d'accéder aisément, moyennant des déplacements peu importants, aux principaux sites sur les îles.

La construction du CIRTV répondra à des normes élevées et offrira une bonne sécurité. Son affectation après les Jeux n'est pas encore décidée. Un ensemble de services sera probablement fourni aux deux établissements, mais les plans financiers doivent encore être établis.

Le CPP occupera le site actuel d'une foire commerciale (40 000 m<sup>2</sup>) et le CIRTV (70 000 m<sup>2</sup>) sera installé dans un bâtiment temporaire de 3 étages situé à 5 minutes du CPP.

### ■ Expérience

Le Japon possède beaucoup d'expérience en matière de retransmission (d'un niveau technique élevé) de grandes manifestations sportives.

---

La commission estime qu'Osaka fournira de bons services et moyens aux médias en 2008.

## THÈME 17 : OLYMPISME ET CULTURE

### ■ Programme culturel

Un programme culturel sera mis sur pied dans les quatre années précédant les Jeux. La cérémonie d'ouverture pourrait être axée sur l'idée générale «les Jeux Olympiques sur la mer», inspirée par les nouvelles «îles olympiques». La ville d'Osaka ainsi que le comité de candidature ont réalisé plusieurs programmes éducatifs destinés aux étudiants et au grand public, notamment le programme «jeunes ambassadeurs de bonne volonté».

### ■ Camp de jeunesse

Il est prévu d'installer le camp de jeunesse au Refuge des jeunes de la préfecture d'Osaka, à 40 km du stade olympique. Deux personnes par CNO auront leurs frais de voyage et de séjour pris en charge ; elles seront rejointes par 100 personnes venues du Japon.

## THÈME 18 : GARANTIES

Les garanties requises ont été soumises et acceptées.

## RÉSUMÉ

La commission a reçu des informations lors des sessions officielles et des visites sur les sites de compétition qui lui ont permis d'apprécier tous les aspects de la candidature d'Osaka.

La candidature est menée à l'instigation de la ville d'Osaka et bénéficie du soutien de la préfecture de la région et du Gouvernement du Japon.

Osaka, comme d'ailleurs tout le Japon, possède certaines des meilleures installations sportives du monde. Les sites de compétition existants sont d'une qualité exceptionnelle et constitueraient d'excellents moyens pour des Jeux Olympiques. La qualité de la conception, de la construction et de la maintenance est à tous égards impressionnante. Le Japon et Osaka possèdent une expérience considérable en matière d'organisation de manifestations multisportives.

Le village olympique sera construit selon un cahier des charges exigeant et doté d'éléments technologiques séduisants.

Étant donné la rareté des terrains au Japon, l'idée générale de l'organisation sportive, appelée «paradis du sport», est fondée sur la construction de plusieurs sites, dont le stade olympique, le village olympique et le village des médias ainsi que le CPP/CIRTV sur des îles gagnées sur la mer dans la Baie d'Osaka. D'autres sites sont dispersés dans la ville et dans les environs, quelques-uns à des distances considérables. L'accès adéquat à ces îles de même que toute l'infrastructure des transports seront des facteurs cruciaux pour l'organisation des Jeux. Les temps de transport indiqués pour atteindre certains sites seraient difficilement réalisables.

Le budget du COJO est équilibré mais la commission a noté qu'un montant important était attendu du programme de marketing local,

de dons et de loteries. La ville s'est engagée à couvrir tout déficit éventuel. Les aspects financiers de la candidature ont tiré profit de l'expérience des Jeux d'hiver de Nagano et de leur programme de marketing réussi.

La commission s'est déclarée préoccupée par l'ampleur du budget hors COJO, dont la majeure partie est destinée à améliorer l'infrastructure des transports de la ville, indépendamment des Jeux. Le comité de candidature a argué que tous ces investissements (USD 28 milliards) valoriseront la mise en scène des Jeux. Le montant du budget hors COJO alourdira très fortement l'endettement de la ville.

Il y aura un seul COJO pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques.

L'infrastructure technologique du Japon est à l'avant-garde et représenterait un sérieux atout pour le déroulement de Jeux Olympiques.

Les capacités d'hébergement existent en suffisance ou seront construites (par exemple le village des médias).

Aucun risque majeur n'est prévu dans le domaine de la sécurité.

L'héritage que l'organisation des Jeux laisserait à Osaka semble être un élément moteur des très grands projets d'amélioration des infrastructures.





## THÈME 1 : CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET LOCALES

### ■ Structure politique

La France est une démocratie parlementaire, avec un Président élu. Le Premier ministre est le chef du gouvernement. Le Conseil régional et le Conseil municipal seraient les deux niveaux de collectivités territoriales principalement engagés dans l'organisation des Jeux.

Des élections nationales et locales auront lieu en 2002 et 2007 et des élections régionales en 2004.

### ■ Ville

La région parisienne compte environ 11 millions d'habitants, dont 2 millions dans la ville même.

Il a été fait référence à l'histoire olympique de la France, et les attraits de Paris pour organiser les Jeux ont été mis en avant.

### ■ Economie nationale

L'économie française est stable et bénéficie de la croissance la plus rapide d'Europe. Le taux de chômage est à son plus bas niveau.

Le risque de grèves lancées par des syndicats a été reconnu. Cependant, il a été déclaré que la popularité du sport en France était telle que les syndicats hésitaient à perturber de grandes manifestations par une action revendicative. Pour rappel : l'expérience positive de la construction du Stade de France et le déroulement de la Coupe du monde de football en 1998.

### ■ Soutien

Les très fortes garanties apportées par le gouvernement concernant le financement de la totalité du projet et la couverture d'un éventuel déficit engageant tous les ministres, conformément à la Constitution. Aucune autre loi n'était jugée nécessaire, mais les garanties du gouvernement confirment qu'une loi sera présentée au Parlement

le cas échéant. La commission a également reçu la ferme assurance personnelle d'un soutien de la part du Président et du Premier ministre français, ainsi que du Maire de Paris.

Le comité de candidature déclare bénéficier du soutien de 79% des Parisiens. Le sondage mandaté par le CIO révèle un taux de soutien de 66% à Paris et de 65% dans l'ensemble de la France.

## THÈME 2 : ASPECTS JURIDIQUES

Les aspects juridiques ont été présentés à la commission, ainsi que les renseignements spécifiques suivants :

- tous les signataires étaient habilités à signer les garanties correspondantes;
- une apparente opposition entre la législation française et le Code antidopage du Mouvement olympique a été résolue par échange de correspondance avec le gouvernement. Il a été convenu que si le processus d’harmonisation des règles de dopage avec celles définies par l’Agence Mondiale Antidopage n’aboutissait pas, le Code antidopage du Mouvement olympique s’appliquerait pour des Jeux Olympiques à Paris en 2008;
- le futur COJO serait un «GIP» (Groupement d’Intérêt Public) – une entité publique fonctionnant selon le même principe que le comité de candidature;
- le président du futur COJO serait nommé par les quatre parties constituantes – l’État, la Ville, la Région et le CNO;
- le système simplifié d’expropriation de terrains, à la disposition d’un GIP, a été expliqué, notamment en ce qui concerne la construction du village olympique;
- il a été pris note de la possibilité de modifier le contrat ville hôte concernant de nouvelles dispositions pour la retransmission olympique.

## THÈME 3 : IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

### ■ Accréditation et visas

La France comptabilise 60 millions de visiteurs par an et dispose de procédures douanières et d’immigration bien établies. En vertu du droit européen, la liberté de mouvement est totale à l’intérieur et à l’extérieur de la France pour les dix pays de l’Union européenne membres de l’espace Schengen. Toutes les personnes détentrices d’une carte d’identité et d’accréditation olympique qui nécessitent un visa pour la France recevront celui-ci automatiquement. Cette carte donnera accès à la France pour une durée allant jusqu’à trois mois.

De multiples entrées seront autorisées.

### ■ Permis de travail

Des permis de travail seront disponibles. Ils seront nécessaires et accordés normalement pour une durée d’un an aux personnes appartenant à l’une des catégories spécifiées par le CIO et pouvant être amenées à travailler en France avant les Jeux. Ces permis sont renouvelables. L’imposition en vertu du droit français sera soumise aux traités d’imposition bilatéraux.

### ■ Importation de marchandises

Les marchandises importées pour les Jeux puis réexportées ne seront frappées d’aucun droit. Des dispositions spéciales et simplifiées seront mises en place pour les armes à feu, et les médecins des équipes bénéficieront d’un système simplifié pour importer les médicaments nécessaires. Cette procédure implique que le médecin établisse une liste des médicaments concernés 24 heures à l’avance afin que l’administration des douanes puisse préparer les autorisations nécessaires.

Tous les équipements nécessaires aux médias peuvent être importés temporairement en France en vertu d'une procédure simplifiée.

---

La commission est d'avis que des procédures simplifiées devraient être mises en place pour tous les titulaires de la carte d'identité et d'accréditation olympique.

## THÈME 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

### ■ Plans et mesures

Une série de principes et de mesures complète en matière de protection de l'environnement vise cinq objectifs :

- maîtrise des effets directs et indirects sur l'environnement, avec notamment la réhabilitation de certaines zones et la protection des paysages naturels;
- maîtrise de l'impact des transports, en favorisant avant tout les véhicules non polluants et les transports publics;
- utilisation économe des ressources naturelles, en obéissant notamment aux principes du label «haute qualité environnementale» pour les constructions;
- protection, gestion et restauration de la biodiversité, qui consiste notamment à réhabiliter des sites dégradés tels que les 50 hectares affectés au village olympique et les sites avoisinants. Le patrimoine culturel sera également préservé;
- participation du public, en faisant participer au maximum les associations de protection de l'environnement et, cela est important, mise en place d'une autorité environnementale indépendante visant deux objectifs principaux : contrôler les mesures prises et les progrès accomplis, et aider à diffuser largement les actions réalisées ainsi que l'héritage environnemental des Jeux.

Un programme communautaire de «solidarité», avec un réseau «économie sociale et environnement», offrira entre autres des perspectives d'emplois dans des zones de précarité et établira une charte éthique pour les fournisseurs d'équipement sportif.

Un montant estimé à USD 16 millions sera dépensé pour des questions environnementales, dont USD 9 millions pour la gestion des déchets, USD 2 millions pour l'autorité indépendante et USD 2,4 millions pour l'administration environnementale.

### ■ Qualité de l'air

Paris connaît de brèves périodes de pollution atmosphérique excessive, principalement en raison des émissions des moyens de transport associées aux conditions météorologiques, mais le nombre de véhicules et leurs émissions devraient diminuer dans les années à venir grâce aux nouvelles normes et à l'utilisation accrue des transports publics.

### ■ Eau

Le «Lac Inférieur», où se déroulera l'épreuve de natation du triathlon, sera nettoyé et la qualité de l'eau sera placée sous surveillance.

### ■ Météorologie

Paris bénéficie de températures moyennes (24,8°C à 15h00) et de taux d'humidité (52% à 15h00) acceptables pendant la période des Jeux, et il pleut, en moyenne, un jour sur trois.

Les conditions de vent devraient être acceptables.

### ■ Remarques spécifiques

Les activités de communication du COJO seront structurées afin de tenir compte de la nécessité d'illustrer les actions et les messages en faveur de la protection de l'environnement, et de montrer quelle peut être la contribution de Jeux Olympiques à la protection de l'environnement et à la promotion de pratiques meilleures.

Le montant provisoire de USD 20 millions (selon la technologie qui sera utilisée) a été mis de côté pour la décontamination et le nettoyage du site du village olympique qui contient certains polluants (principalement des hydrocarbures et

des solvants). Ce chiffre sera revu après une étude nécessaire du sol et de l'eau sur le site et à proximité. La commission a pris note de l'ampleur et de la complexité considérables de ce projet.

## THÈME 5 : FINANCES

### ■ Budget – recettes et dépenses

Le comité de candidature a présenté une analyse budgétaire détaillée donnant à la commission un bon nombre de renseignements spécifiques tant sur les revenus que sur les dépenses. Le budget indique des dépenses supérieures de 20% à celles des Jeux de Sydney en 2000 et de 10% à celles d'Athènes en 2004.

Le budget alloué aux cérémonies, notamment au relais de la flamme, a été expliqué, bien que la commission le juge relativement faible.

Le fonds de réserve de USD 57,6 millions vise à parer à toute une série de cas imprévus dépassant le budget, mais n'inclut pas la réserve de 10% pour les dépenses de construction.

### ■ Hors budget COJO

Le montant de USD 1,05 milliard, hors budget COJO, alloué à la Ville et à la Région pour la construction d'infrastructures, a été qualifié de raisonnable en comparaison avec les dépenses annuelles habituelles.

### ■ Remarques spécifiques

La plupart des revenus seraient exemptés de la TVA mais il y aurait une retenue à la source de 5% sur les redevances dues au CIO, ainsi que proposé par les autorités françaises en vertu du traité bilatéral d'imposition entre la France et la Suisse. En vertu de l'actuelle loi sur les taxes, la provision élevée pour la TVA est correcte, mais le statut du COJO en matière de TVA risque de changer à l'avenir, ce qui pourrait conférer à ce dernier un gros avantage. Ces éléments paraissent contradictoires. La provision pour taxes et impôts est de USD 152 millions, dont USD 132 millions au titre de la TVA.

Il a été fourni une explication concernant le projet de transformation du Centre international des

médias en centre administratif, qui prévoit que les propriétaires apportent des garanties de disponibilité et que le bâtiment, qui est actuellement utilisé comme entrepôt, soit utilisé de manière beaucoup plus valorisante après les Jeux en accueillant des bureaux.

Les besoins de trésorerie seraient couverts par des emprunts bancaires jusqu'à ce que les revenus substantiels soient perçus en 2007 et 2008.

Le projet de construction du village olympique reposerait sur un partenariat entre les secteurs public et privé, avec une participation majoritaire de l'État et de la Région. La construction débiterait une fois que les entreprises privées auraient fait des soumissions pour différentes parties du projet. Après les Jeux, ces entreprises privées vendraient les bâtiments sur le marché. Le COJO supervisera l'ensemble du projet.

Si l'introduction de nouvelles taxes est possible avant 2008, le comité de candidature a souligné que l'engagement du gouvernement pour assurer la bonne organisation des Jeux est une solide garantie.

La Ville de Paris dispose d'un budget pour d'autres aspects culturels et pour assurer une «image des Jeux» convenable.

La couverture d'un éventuel déficit du budget de fonctionnement est garantie par l'État et les projets d'investissement sont garantis par la Ville et la Région.

---

Dans l'ensemble, la commission estime que le budget du COJO est détaillé et solide. Le soutien ferme du gouvernement inclut une garantie formelle écrite du gouvernement, couvrant tous les engagements pris et les obligations qui en découlent.

## THÈME 6 : MARKETING

Le comité de candidature a déclaré que le budget du marketing avait été préparé avec prudence et qu'il était basé sur le vaste marché intérieur français ainsi que sur les 350 millions d'habitants de la zone Europe.

### ■ Programme de marketing conjoint

L'accord CNO/COJO est en place et le CNO s'est déclaré satisfait de la part des avantages en nature qui lui est attribuée en vertu du contrat. Ce programme est soumis à l'accord ultérieur du CIO.

### ■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

Le contrôle des espaces publicitaires dans les aéroports, sur les panneaux d'affichage en ville et les transports urbains a été négocié et accepté dans le principe.

### ■ Protection des droits

Le système privilégié pour la protection des droits serait le recours à l'injonction – après avoir été entendu par un juge unique qui a le pouvoir d'agir rapidement.

### ■ Billetterie

Les revenus provenant de la vente de billets ont été calculés sur la base de ventes atteignant 71% du nombre total de places. 25% des billets seraient vendus à leur prix le plus bas dans le barème. 62% du nombre total de places seraient disponibles pour le public. Le prix le plus élevé pratiqué pour les sponsors TOP a été justifié par l'attribution de places de grande qualité dont l'emplacement est déjà connu. Il a été souligné que des sponsors souhaiteraient disposer de la même fourchette de prix que celle fixée à l'intention du public.

### ■ Remarques spécifiques

Le programme de licences ne concernerait pas plus de 30 à 40 entreprises.

Les services aux médias proposés sur la carte tarifaire et les services aux sponsors proposés sur le Guide d'accueil du CIO ont été soigneusement budgétisés.

La commission s'est interrogée sur la vente de droits concernant la fourniture de services sur les sites olympiques et il lui a été répondu que cela concernerait principalement la restauration. La commission a indiqué au comité de candidature qu'il s'agissait là d'un secteur d'activités hautement sensible et problématique, et il a été convenu que l'ensemble de ce secteur serait développé uniquement en coopération avec le CIO.

La commission a reconnu la force du programme de marketing de Paris.

## THÈMES 7 & 8 : SPORTS ET ORGANISATION GÉNÉRALE

### ■ Organisation générale

L'organisation générale associe des installations existantes et des espaces verts bien connus à la création de nouveaux sites sportifs qui laisseront un héritage à la ville. Ce concept est axé sur quatre zones. Le village olympique jouxte le pôle nord-est qui comprend le stade olympique et des sites pour 13 sports.

### ■ Distances

Pour 56% des athlètes, les sites sportifs sont prétendument situés à moins de 5 minutes du village olympique pendant la période des Jeux. Les pôles nord-est et sud sont proches du centre-ville. Le pôle sud-ouest abrite des installations pour 13 sports, situées entre 13 et 18 km du village olympique. Le centre-ville accueille des installations pour 4 sports, situées entre 8 et 10 km du village olympique.

Les compétitions sportives se déroulant à plus de 20 km du village olympique sont le water-polo (22 km), l'aviron et le sprint en canoë-kayak (24 km), ainsi que le baseball et le softball (21 km). Les épreuves de voile se dérouleront à La Rochelle, à une heure d'avion de Paris, et celles de football sont prévues dans trois stades parisiens et dans six autres villes françaises (200 à 780 km). Un service de transport est prévu pour la famille olympique.

Les temps de trajet indiqués dans le dossier de candidature seront difficiles à respecter, malgré la mise à disposition de voies réservées à la famille olympique sur certaines routes et autoroutes. Les temps de déplacement réels devraient toutefois rester raisonnables.

### ■ Sites / Construction

Trente-neuf sites seront utilisés, dont 17 sont à construire (9 permanents / 8 temporaires). Le COJO contribue à hauteur de 36% au budget

de construction, les 64% restants étant apportés par la Ville et la Région.

La commission est convaincue que :

- les terrains, qui appartiennent tous aux pouvoirs publics, seront mis à disposition par la Ville de Paris et la Région Ile de France;
- la Ville de Paris et la Région Ile de France apporteront le financement nécessaire;
- le COJO sera responsable du programme de construction;
- la construction des sites de compétition se fera dans les temps (un calendrier des travaux a été demandé et remis);
- le COJO a soigneusement budgétisé tous les coûts d'aménagement olympique (une répartition détaillée a été fournie).

Des installations temporaires ont été prévues pour une meilleure concentration des sites et lorsque l'utilisation post-olympique ne saurait justifier un site permanent. Bien que ces sites réutilisables puissent être déplacés ailleurs en France, le comité de candidature souhaite les mettre gratuitement à disposition de pays en développement, ainsi que le décidera le CIO.

### ■ Points particuliers

Un plan détaillé des sites d'entraînement, dont la plupart sont situés dans un rayon de 12 km du village olympique, a été proposé.

Le COJO prendrait en charge les frais de transport pour conduire les athlètes et les officiels des épreuves de voile et de football aux cérémonies d'ouverture et de clôture.

L'accès du public et les temps de trajet des athlètes concourant sur le site de baseball et de



softball à Puiseux-en-France poseront des difficultés.

Pour les épreuves équestres, des accords sont en place avec les propriétaires des sites – la Ville et la Région – et d'autres le seront avec les directeurs des sites pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'autres activités équestres sur les sites.

### ■ **Expérience sportive**

La France a organisé de nombreuses grandes manifestations sportives internationales, dont la Coupe du monde de football 1998. Elle compte des fédérations nationales et des volontaires expérimentés dans tous les sports.

### ■ **Héritage**

Les sites permanents qui seront construits laisseront un bel héritage au sport français.

---

L'organisation générale est saine, bien planifiée et réalisable. Elle dénote une connaissance très approfondie du sport et des besoins des athlètes, ainsi qu'une très grande expérience dans l'organisation de manifestations sportives.

## THÈME 9 : JEUX PARALYMPIQUES

### ■ **Budget**

Le financement des Jeux Paralympiques est garanti par le gouvernement.

Une provision d'environ USD 3 millions est prévue au titre des revenus de l'IPC.

Les coûts liés à la transformation des sites des Jeux Olympiques pour les Jeux Paralympiques sont compris dans le budget.

### ■ **Sports**

L'organisation générale des sports et les sites sportifs sont satisfaisants. Une provision a été constituée pour les épreuves tests et les organisations membres du comité national paralympique ont prévu d'organiser un certain nombre d'épreuves tests dès les Championnats du monde d'athlétisme de l'IPC en 2002.

### ■ **Marketing**

Il a été confirmé que le COJO s'occuperait du marketing paralympique.

### ■ **Comité d'organisation**

Il a été confirmé que la structure et l'organisation des Jeux Paralympiques entreraient dans le cadre des activités du COJO et il y aurait un directeur des Jeux Paralympiques. L'IPC ferait partie du groupe consultatif au sein de l'organisation.

### ■ **Logistique**

Pour les Jeux Paralympiques, le village sera divisé en cinq zones : athlètes, arbitres, volontaires, personnel principal et zone internationale. Il a été confirmé que la zone des athlètes ainsi que la zone internationale seraient totalement indépendantes des autres zones et seraient soumises à des mesures de sécurité.

La France est l'un des pays situés au premier plan dans le développement du sport pour handicapés et est bien représentée au niveau international. Dans les domaines administratifs et techniques, la France joue un rôle international important.

L'organisation générale et les services de soutien proposés rendent la candidature de Paris attrayante. La France a bien intégré le sport paralympique au sein des organisations sportives nationales et elle possède les compétences techniques nécessaires pour assurer des Jeux Paralympiques réussis.

## THÈME 10 : VILLAGE OLYMPIQUE

### ■ Emplacement

Le village olympique sera construit dans une zone urbaine complexe de 50 hectares dans le pôle nord-est qui est actuellement une zone industrielle et d'habitation relativement vétuste. Il sera situé à proximité de sites accueillant 13 sports, et notamment du stade olympique.

### ■ Aménagement du village

L'hébergement se fera dans des bâtiments de 4 et 8 étages ainsi que dans des maisons individuelles. Il y aura 5 100 lits en chambres individuelles et 12 200 lits en chambres doubles, soit un total de 17 300 lits, dont 1 300 en réserve. Le site étant tout en longueur (1,8 km), il y aura trois entrées, la principale étant située dans la zone internationale, à l'extrémité sud. Les zones avoisinantes conserveraient leurs petites industries et leurs logements publics. Un canal longe le côté est et une darse le côté nord du village.

Les logements se trouveraient dans des bâtiments de divers styles et hauteurs, mais la qualité de l'hébergement durant les Jeux serait néanmoins similaire.

En ce qui concerne l'expropriation des terrains, la création d'un «Groupement d'Intérêt Public» permet de bénéficier d'une procédure accélérée pour l'acquisition des terrains. Il a été déclaré que 95% des terrains – ainsi que les propriétaires et locataires – avaient été identifiés et que ce processus serait terminé d'ici à juillet 2003. Le gouvernement a apporté une garantie d'exécution.

La construction serait réalisée par un partenariat entre les secteurs public et privé, les entrepreneurs privés devant être approuvés après appel d'offres.

### ■ Organisation du village

Il y aura des liaisons de transport public ainsi que des navettes de bus.

La zone internationale paraissait peu étendue, mais elle comporterait des bâtiments hauts avec des parkings souterrains.

Le tramway proposé circulerait le long de la rue principale sur un axe nord/sud. Un système de navettes serait mis en place sur un axe est/ouest et il a été prétendu que la distance de marche ne dépasserait pas 100 mètres. Certains athlètes auraient à utiliser à la fois les navettes et le tram pour rejoindre leurs résidences et quitter le village. Cet aspect de l'exploitation du village a paru nécessiter une planification accrue.

La proposition d'établir un centre des transports à l'intérieur du village a fait l'objet de nombreuses discussions. Il existe actuellement sur le site un dépôt de bus qui serait utilisé pour les Jeux, mais il serait difficile de contrôler les accès et la sécurité sur la route menant au village. En outre, il semblerait qu'il y ait des risques d'embouteillages et des problèmes d'accès pour les bus circulant aux abords du village, ce qui augmenterait les retards et les incertitudes quant aux trajets des athlètes vers les sites répartis à travers la ville. Ce concept a besoin d'être revu.

### ■ Remarques spécifiques

Il y aura un village auxiliaire pour la voile à La Rochelle ainsi que des hôtels pour les épreuves de football en dehors de Paris.

Une répartition des espaces a été fournie concernant les logements des CNO en fonction de la taille des délégations, mais pas les dimensions exactes.

Les installations d'entraînement situées au village ont un usage récréatif et servent également à l'entraînement officiel. Il a été souligné que cela poserait des problèmes d'accréditation pour les officiels et risquerait de compromettre l'utilisation des autres sites d'entraînement.

Il a été confirmé que le COJO prendrait en charge les frais de transport des délégations des CNO, transport de l'équipement et des chevaux compris.

Le parking automobile pour les CNO n'est pas idéalement situé.

Le village sera entouré d'une zone de logements publics et de petites industries durant les Jeux. L'ensemble du site pose des problèmes de sécurité qui nécessiteront des mesures de sécurité supplémentaires.

---

Le projet du village fait partie d'un plan de développement beaucoup plus vaste qui a déjà été approuvé. Ce plan sera réalisé indépendamment des Jeux en 2008 et il a été déclaré que si ceux-ci sont attribués à Paris, cela accélérerait les travaux sur ce site pour en faire un village olympique. Certes, une grande partie du travail de préparation a été entreprise – avec la participation des athlètes – mais tous les problèmes n'ont pas été totalement identifiés, en particulier en ce qui concerne le transport, la sécurité et les sites d'entraînement à l'intérieur du village. La construction et l'exploitation d'un village olympique dans le cadre d'un plan de réaménagement urbain constituent un défi.

## THÈME 11 : SANTÉ / SYSTÈME SANITAIRE

La région Ile de France dispose d'un système sanitaire complet, comprenant des centres hospitaliers universitaires, de grands hôpitaux publics, des hôpitaux de courts séjours ainsi que les établissements de l'Assistance publique, tous regroupés sous une entité unique.

Tous les sites sportifs seront non fumeurs.

### ■ Soins médicaux pour la famille olympique

Durant les Jeux, les actuels services médicaux et paramédicaux compétents assureront une couverture 24 heures sur 24, avec des équipes médicales sur tous les sites. Trois établissements hospitaliers ont été sélectionnés comme hôpitaux olympiques. Ils se situent à proximité du pôle nord-est, du pôle sud-ouest et du palais omnisports de Paris-Bercy.

Les dépenses médicales des membres de la famille olympique seront prises en charge pendant les Jeux. L'assurance du COJO couvrira les frais de traitement et de rapatriement, le cas échéant.

Le comité de candidature a justifié le budget médical de USD 4,2 millions, jugé faible par la commission, par l'inscription à d'autres postes budgétaires des volontaires, du personnel, de la couverture d'assurance et de l'important soutien du gouvernement en ressources humaines.

Les médecins étrangers accompagnant les délégations seront autorisés à exercer en France au sein de leurs équipes durant les Jeux et les épreuves tests.

### ■ Contrôles de dopage

Le laboratoire de contrôle de dopage accrédité sera doté du personnel nécessaire pour réaliser tous les tests avant et pendant la période des Jeux.

Paris prendrait des mesures appropriées pour la mise en œuvre du programme des observateurs indépendants de l'AMA.

### ■ Mesures sanitaires pour les chevaux

Les chevaux provenant de l'Union européenne peuvent entrer et sortir librement de France. Ceux qui proviennent d'autres pays requièrent une autorisation préalable.

---

Des services médicaux de grande qualité seront à la disposition du public et de la famille olympique pour des Jeux en 2008 à Paris.

## THÈME 12 : SÉCURITÉ

### ■ Commandement / Composition du département de la sécurité du COJO

Le système de sécurité pendant les Jeux serait le suivant : l'État assurerait la sécurité dans la ville, dans les moyens de transports et sur les sites olympiques. Le COJO coordonnerait les services sur les sites. Tous les effectifs, forces de police et services d'urgence nécessaires seront déployés, et un centre de commandement unique établi sous le seul contrôle du préfet de police de Paris qui voit sa compétence élargie pour couvrir toute la région.

Une explication a été fournie concernant les relations entre la police nationale, la gendarmerie et l'armée.

### ■ Opérations / Personnel

Le poste de police principal serait situé juste à l'extérieur du village olympique et le COJO superviserait le système de sécurité à l'intérieur de la zone résidentielle.

Des préoccupations ont été exprimées concernant la présence d'édifices à l'extérieur du village olympique, côté est, qui auraient besoin d'être surveillés en permanence. Un système de contrôle des accès devrait être instauré pour les résidents de cette zone, mais la présence de petites industries, de logements et du canal longeant le village pose un problème important du point de vue de la sécurité.

Si nécessaire, un nombre suffisant de forces de police pourront venir en renfort. La sécurité fait partie des responsabilités du gouvernement et sera assurée par 41 000 policiers, 16 500 sapeurs-pompiers, 1 700 secouristes et plus de 15 000 réservistes.

Plus de 8 000 personnes supplémentaires seraient recrutées, dont 3 000 chargées des systèmes de surveillance sur les points d'accès aux sites.

Les 5 000 autres seraient des volontaires. L'accent serait mis sur le personnel professionnel et la supervision par la police.

Le COJO participera aux dépenses liées à la sécurité en signant une convention avec l'État.

### ■ Terrorisme

Il n'y a pas eu de menace terroriste sur aucun événement sportif majeur en France durant les dix dernières années. Une unité spéciale est chargée de la lutte antiterroriste.

## THÈME 13 : HÉBERGEMENT

### ■ Capacité

Le comité de candidature a déclaré que :

«L'Ile de France est la région du monde qui accueille chaque année le plus de visiteurs étrangers.» Elle dispose de 146 000 chambres dans un rayon de 50 km, dont 77 000 se trouvent dans un rayon de 5 km du centre de la capitale.

### ■ Garanties

A l'époque de la visite de la commission, le comité de candidature a apporté des garanties, signés par les hôteliers, pour 29 944 chambres.

Les garanties apportées par les hôteliers ne couvrent que 45% environ de la capacité de ces hôtels, mais le comité de candidature a assuré à la commission que ce pourcentage pouvait être accru pour répondre aux besoins de la famille olympique.

### ■ Tarifs

Les prix des chambres dans les hôtels et les villages des médias comprennent le petit déjeuner et les taxes. Il n'y a pas de séjour minimum requis pour l'hébergement dans les hôtels et les villages.

Le prix maximum des chambres pour la famille olympique est de USD 450 à USD 600 (valeur 2008) (1 936 chambres dans des hôtels 4 ou 5 étoiles). Un budget existe pour couvrir tout dépassement de tarifs et de coûts. Quant aux invités qui ne font pas partie de la famille olympique, les tarifs proposés pour des hôtels de 1 à 5 étoiles, oscillant entre USD 55 et USD 635, ne sont qu'une estimation, mais le comité de candidature est convaincu que ces prix ne seront pas dépassés.

### ■ Médias

Le village des médias de la «Cité Universitaire», dans la zone sud, hébergera 6 500 personnes et une chambre avec petit déjeuner coûtera entre USS 31 et USD 56 en 2008.

Trois mille chambres supplémentaires pourraient être disponibles dans de nouveaux logements situés dans le pôle nord-est, mais leur type n'a pas encore été déterminé.

Les 7 500 chambres supplémentaires pour les médias seront disponibles dans des hôtels.

### ■ Remarques spécifiques

Tous les juges et arbitres seront logés dans des chambres individuelles. Le choix des hôtels se fera en coopération avec les FI.

Aucune réservation n'a encore été faite pour les équipes de football mais, selon le comité de candidature, cela ne devrait pas poser de problèmes.

Un programme de logements chez l'habitant sera mis en place pour les familles des athlètes.

Le système de réservation des hôtels, géré par une centrale de réservation, s'autofinancera et son coût est inclus dans les prix indiqués.

Les officiels «As» seront logés dans des hôtels situés à proximité du village olympique et des sites sportifs.

---

Les dispositions prises en matière d'hébergement à Paris sont satisfaisantes et couvrent tous les besoins de la famille olympique. La ville dispose de la capacité hôtelière requise et toutes les garanties ont été fournies. Le coût élevé des hôtels peut poser problème.

## THÈME 14 : TRANSPORTS

### ■ Infrastructure / Transports publics

La région parisienne compte 11 millions d'habitants et la croissance de la population ne devrait être que modeste au cours des dix prochaines années, de l'ordre de 300 000 personnes, et ce, principalement dans les banlieues. Le trafic automobile devrait diminuer de 3% dans la région et de 5% dans la ville d'ici à 2005.

Le plan des transports de Paris est un plan stratégique basé sur la capacité et des systèmes de simulation modernes. La capitale française est aisément accessible par l'avion, le rail et la route.

La ville bénéficie d'un important réseau autoroutier (600 km) qui absorbe le trafic routier réputé dense. Le comité de candidature a indiqué que la diminution prévue du trafic normal durant les vacances d'été permettra au système de faire face au trafic accru pendant les Jeux Olympiques.

Les spectateurs emprunteront les transports publics; les athlètes et les médias voyageront en bus. Il est envisagé de contrôler les accès au réseau autoroutier et d'améliorer l'accès au pôle nord-est par une nouvelle gare ferroviaire et un nouveau tramway.

L'achèvement de la liaison ferroviaire avec l'aéroport est prévu pour 2006. L'autoroute A86 sera achevée la même année.

### ■ Famille olympique

Le budget transport repose sur l'achèvement du réseau, les distances relativement courtes (2 000 bus nécessaires mais 4 000 prévus) et le nombre de volontaires, qui allègent le budget.

Des voies seront réservées à la famille olympique sur les principales routes et les accès seront contrôlés sur le boulevard périphérique.

Pour les sports d'équipe, il a été confirmé qu'un bus serait réservé à chaque équipe.

Le personnel accrédité aura libre accès au système de transport public qui comprend la liaison par train à grande vitesse avec La Rochelle ou les sites de football en dehors de Paris.

Le tramway proposé dans le village olympique desservira uniquement la zone résidentielle.

### ■ Gestion

La Régie Autonome des Transport Parisiens (RATP) serait étroitement engagée dans tous les plans de transports.

La police exercera l'ultime contrôle sur les activités de transport, mais le COJO établira un centre de contrôle concernant le plan stratégique des transports.

Un système de régulation du trafic (CIRIUS) est déjà en place dans l'est de Paris et sera étendu à toute la ville d'ici à 2004. La police contrôle le boulevard périphérique par un système de caméras vidéo, des panneaux aériens électroniques et des patrouilles de motards.

Le volume du trafic parisien peut rendre difficile le respect des temps de trajet indiqués. Cependant, le plan de gestion du trafic est perfectionné, les infrastructures existantes sont modernes et de nombreux sites sont situés à proximité des principales liaisons de transport.

## THÈME 15 : TECHNOLOGIE

Paris et la France disposent d'une infrastructure et de services technologiques modernes.

Les systèmes technologiques seront adéquats en 2008.

## THÈME 16 : SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

### ■ Organisation générale et communication

Pour le public, le principe de la communication repose sur des Jeux faisant partie intégrante d'une ville célèbre qui apporte une dimension intellectuelle et spirituelle accrue.

### ■ CIRTV / CPP

Le «Centre international des médias» (CIRTV / CPP) est proposé dans un édifice déjà existant et qui offre, sur trois niveaux, un vaste site unifié. L'espace disponible comprendra le CPP et le CIRTV, avec tous les services nécessaires. La télévision disposera de points d'accès pour les cars de reportage TV ainsi que de studios sur le toit du bâtiment dans une zone nouvellement construite. Les liaisons ferroviaires sont excellentes et le centre (CIM) sera au coeur du système de transport par bus des médias.

Une société privée serait chargée de mettre en place le CIM et le COJO louerait l'édifice bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise concernant l'utilisation post-olympique. Les coûts en matière de location, d'équipement et de technologie sont élevés.

La mise à disposition du bâtiment est garantie et les travaux de construction démarreraient en 2004.

### ■ Expérience

La France possède beaucoup d'expérience en matière de retransmission, en particulier en ce qui concerne les grandes manifestations sportives.

---

La commission pense que Paris offrira aux médias de bons services et moyens en 2008.



**THÈME 17 : OLYMPIQUE ET CULTURE****■ Programme culturel**

Paris prévoit un vaste programme culturel associant le concept général avec différents thèmes liés entre eux par un élément «sportif». Le thème de l'«art pour tous» visera les jeunes artistes du monde entier.

**■ Camp de jeunesse**

Il est proposé d'établir le camp de jeunesse à l'École Normale Supérieure de Cachan, à 30 minutes du Stade de France, sur un campus universitaire qui accueillera quatre participants par CNO. Tous les frais seront pris en charge par le COJO et les jeunes participants assisteront à certaines compétitions olympiques.

**THÈME 18 : GARANTIES**

Les garanties requises ont été soumises et acceptées.

## RÉSUMÉ

Le comité de candidature a fait une série de présentations de grande qualité avec l'aide de représentants de nombreuses organisations clés qui seraient engagées dans l'organisation des Jeux à Paris, et des athlètes olympiques.

La candidature bénéficie d'un soutien considérable de la part des athlètes, de la communauté et des autorités gouvernementales.

Les garanties apportées par le gouvernement concernant la réalisation des projets d'investissement et la couverture d'un éventuel déficit du budget de fonctionnement sont très fortes.

Les sites sportifs suggérés associent adroitement les installations déjà existantes et célèbres – Stade de France, Roland Garros et Bercy – à des zones, sites et espaces verts dans le centre-ville qui aideront à atteindre l'objectif d'organiser des «Jeux au coeur de la Ville». Les installations sont centrées sur quatre pôles, au nord-est, centre, sud-ouest et sud de la ville, à proximité immédiate du boulevard périphérique. Les projets qui consistent à utiliser pour certains sports des installations temporaires de grande qualité et à s'en débarrasser ensuite réduit le risque de devoir supporter les coûts engendrés par des stades qui ne sont plus vraiment nécessaires après les Jeux.

Un des principaux héritages laissés par des Jeux à Paris serait le rajeunissement d'un secteur de la ville, la Plaine-St-Denis, située à proximité du Stade de France. Cette zone, qui abrite actuellement des logements vétustes, des petites industries ainsi qu'un dépôt de bus, deviendrait le village olympique. La commission reconnaît qu'un village olympique dans une ville pose des difficultés en termes d'aménagement, de conception, de fonctionnement et de sécurité, et que celles-ci n'ont pas été totalement prises en considération à ce stade.

La commission a pu se déplacer aisément dans la ville pour se rendre sur les sites, mais elle est consciente du fait que, bien que Paris dispose d'un réseau routier excellent, celui-ci peut être assez encombré. Des plans sont en place pour assurer la régulation du trafic, mais les temps indiqués pour les déplacements entre les sites sont optimistes.

Le financement du futur COJO est bon. En outre, Paris a réalisé une analyse très détaillée de son budget pour les Jeux, qui décompose chaque poste de revenus et de dépenses. Il n'y a aucune préoccupation quant à la viabilité financière de Jeux à Paris.

Aucun risque majeur n'est prévu dans le domaine de la sécurité.

Les Jeux Paralympiques seront totalement intégrés.

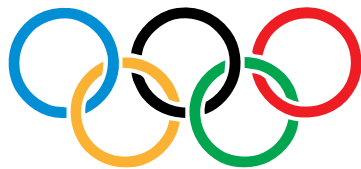
Toutes les personnes détentrices d'une carte d'identité et d'accréditation olympique qui nécessitent un visa pour la France recevront celui-ci automatiquement. La nécessité d'un visa semble toutefois être en contradiction avec la Charte Olympique.

En tant que principale destination touristique, Paris dispose de toute l'infrastructure d'hébergement nécessaire pour les Jeux. Néanmoins, les tarifs hôteliers sont élevés. Les villages des médias offrent quant à eux de bons prix.



# TORONTO 2008

CANDIDATE CITY / VILLE CANDIDATE



## THÈME 1 : CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET LOCALES

### ■ Structure politique

Le Canada est une démocratie constitutionnelle assortie d'un système fédéral qui confère des pouvoirs considérables aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement de la province de l'Ontario mesure et accepte son importante responsabilité vis-à-vis de la candidature.

Des élections nationales auront lieu en 2005, des élections régionales en 2004 et des élections locales en 2003 et 2006.

### ■ Ville

Toronto, capitale de l'Ontario, a une population de 5 millions d'habitants (agglomération dite Région du Grand Toronto) et de 2 millions d'habitants pour la ville proprement dite. Elle est la plus grande ville du Canada et la cinquième d'Amérique du Nord.

Toronto est également le centre financier du Canada.

### ■ Économie nationale

Le Canada possède une économie vaste et stable qui se caractérise par un PIB en hausse et une faible inflation. Afin d'éviter les grèves durant la construction des sites, un accord a été conclu avec le syndicat correspondant.

### ■ Soutien

La commission a reçu de très solides garanties de la part du gouvernement national et, en particulier, du gouvernement provincial. Le Premier ministre du Canada, le Premier ministre de la province de l'Ontario et le maire de Toronto accordent également leur ferme soutien personnel.

La grande diversité ethnique, culturelle et linguistique de la population de la ville a été soulignée.

Le comité de candidature a déclaré bénéficier du soutien de 90% de l'opinion publique du Canada. Le sondage mandaté par le CIO révèle un soutien de 71% de la population de Toronto et de 67% de la population canadienne.

Le comité de candidature a fourni des informations sur le soutien accordé par les peuples autochtones et leur participation au processus de candidature.

## THÈME 2 : ASPECTS JURIDIQUES

Les aspects juridiques ont été présentés à la commission avec les informations spécifiques suivantes :

- tous les signataires étaient habilités à signer les garanties correspondantes;
- il n'existe pas de législation qui soit en contradiction avec le Code antidopage du Mouvement olympique;
- des documents détaillant le système d'expropriation des terrains ont été soumis. 15% des terrains nécessaires ne sont pas propriété publique et les procédures d'expropriation ont été jugées satisfaisantes;
- le gouvernement provincial serait fortement représenté au sein du futur COJO et aurait une influence en conséquence;
- il a été pris note de la possibilité de modifier le contrat ville hôte concernant de nouvelles dispositions pour la retransmission olympique.

## THÈME 3 : IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

### ■ Accréditation et visas

Les agences gouvernementales ont confirmé que l'accès au Canada pourrait se faire sur présentation de la carte d'identité et d'accréditation olympique accompagnée d'un passeport en cours de validité.

Les titulaires de la carte d'identité et d'accréditation olympique auraient droit à des entrées multiples et ceci serait valable pour toutes les catégories de personnes accréditées.

La procédure d'obtention de la carte d'identité et d'accréditation olympique serait arrêtée d'entente avec le COJO mais l'intention n'est pas d'en faire une procédure complexe.

### ■ Permis de travail

Des autorisations de travail seraient accordées aux personnes appelées à résider au Canada pour y travailler avant les Jeux.

### ■ Importation de marchandises

Les formalités douanières seraient facilitées pour l'ensemble du personnel, l'importation des chevaux, des chiens d'aveugle, des armes à feu et des équipements de toute nature. Par ailleurs, les ordonnances d'exonération appropriées seraient obtenues de sorte que toutes les marchandises importées au Canada à titre temporaire ne seraient frappées d'aucune taxe douanière.

---

Le système proposé est le même que celui qui a fonctionné avec satisfaction lors des Jeux Olympiques de Sydney en Australie. La commission a reconnu la qualité professionnelle de la présentation offerte et des informations reçues.

## THÈME 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

### ■ Plans et mesures

Le plan environnemental de la candidature de Toronto est exhaustif et tous les aspects des opérations tiennent compte de considérations, d'une gestion et de mesures environnementales.

Le plan est axé sur un projet d'infrastructure concentrée au bord du lac («secteur riverain olympique») prévoyant la réhabilitation et le réaménagement d'un site dégradé et pollué. L'embouchure naturelle de la Don River sera recréée, et le plan de construction prévoit des logements durables et le réaménagement écologique d'installations existantes. Ce projet serait intégré à un plan général de transport efficace et «propre» conçu pour réduire au minimum la pollution et les émissions de gaz à effet de serre. Même si une grande partie du plan d'aménagement du secteur riverain n'est pas liée spécifiquement aux Jeux Olympiques, la candidature aura été, comme le serait l'organisation de Jeux en 2008, le catalyseur du projet de réaménagement global. L'assainissement du secteur riverain est en cours et s'inscrit dans les plans d'investissement et d'infrastructure du gouvernement.

Toronto a évité d'exploiter les zones écologiquement vulnérables et prévoit des zones tampons et des mesures d'aménagement destinées à préserver les zones naturelles avoisinant les sites prévus pour les Jeux.

Le système de gestion de l'environnement proposé entend réduire au minimum la consommation d'énergie et encourage le recours aux ressources renouvelables ainsi qu'à des méthodes et matériaux de construction écologiques.

### ■ Qualité de l'air

L'engagement est pris de réduire de 50% les hauts niveaux d'ozone d'ici à 2007, par la limitation des

émissions de gaz et la mise en place de nouveaux plans et infrastructures de transport.

### ■ Eau

La qualité de l'eau pour l'épreuve de natation du triathlon est déclarée satisfaisante.

### ■ Météorologie

Il semble que les conditions moyennes de vent soient acceptables sur les sites du tir à l'arc, de l'aviron et du sprint en canoë/kayak le long du secteur riverain.

Les températures moyennes (23°C à 15h00) et les taux d'humidité (69% à 15h00) à la période des Jeux sont acceptables.

### ■ Remarques spécifiques

D'une manière générale, les plans de réhabilitation et de réaménagement du secteur riverain constituent une importante amélioration de l'environnement urbain et permettent de revitaliser les qualités naturelles de ce secteur. Le programme environnemental est complet et très bien conçu.

## THÈME 5 : FINANCES

### ■ Budget – recettes et dépenses

Après discussion, il a été admis qu'en dépit d'une demande du CIO en ce sens, le budget tel que présenté dans le dossier de candidature n'avait pas ramené les revenus de la vente des droits de télévision et des parrainages TOP (à l'exception des avantages en nature) à leur valeur en 2000.

Le comité de candidature a accepté de modifier son budget en conséquence et soumis les chiffres révisés à la commission au cours de la visite de cette dernière.

Des doutes ont été exprimés quant à la provision pour «l'équipement» lié au transport. Le comité de candidature s'est dit convaincu que la provision de USD 75 millions ne serait pas nécessaire. Cette provision a par la suite été supprimée du budget révisé.

Le COJO versera USD 116,7 millions aux promoteurs privés du village olympique au titre de la location et de certains services.

Tous les coûts de la technologie étaient regroupés (USD 322,5 millions).

### ■ Remarques spécifiques

Les dépenses en capital sur chaque site ont été prévues en fonction du caractère permanent ou temporaire des ouvrages; ainsi la réduction de la capacité du stade principal à 20 000 places après les Jeux confère à l'installation un caractère «temporaire» marqué.

Concernant les allocations de voyage aux CNO, confirmation a été donnée que le coût du transport du matériel sportif et des chevaux n'était pas compris dans le budget du COJO.

Il a été pris note des plans de construction du village olympique et du village des médias.

Le Premier ministre de la province de l'Ontario a donné l'assurance à la commission que si la construction du village olympique à entreprendre par le secteur privé ne commençait pas à temps, le gouvernement interviendrait.

Les besoins en trésorerie seraient couverts pendant au moins les quatre premières années d'existence du COJO par un prêt bancaire.

Une liste détaillée des besoins en personnel du futur COJO a été fournie et des réserves ont été émises quant aux coûts engendrés par un trop grand nombre d'employés et de volontaires.

Il a été confirmé que l'obtention auprès du gouvernement d'ordonnances en matière d'exonération fiscale est une pratique en vigueur au Canada.

La ville de Toronto est consciente de la nécessité de prévoir un budget affecté à «l'image des Jeux».

Certains sites de compétition seraient cédés gratuitement par leurs propriétaires actuels et d'autres seraient loués.

La province de l'Ontario a soumis des garanties quant à la couverture d'un éventuel déficit budgétaire.

D'une manière générale, la commission a été déconcertée par la manière dont le budget était établi et présenté, et par sa structure. Il existe des risques de tensions au niveau des recettes comme des dépenses mais le budget est néanmoins réalisable.

## THÈME 6 : MARKETING

Les revenus du programme de marketing local sont fixés à USD 334 millions et le comité de candidature estime que cet objectif pourra être atteint tout en protégeant la marque olympique et en offrant des prestations de haut niveau aux sponsors.

### ■ Programme de marketing conjoint

Il existe un accord de principe sur un programme de marketing conjoint avec l'Association olympique canadienne (AOC), en vertu duquel l'AOC approuvera tous les contrats. Ce programme de marketing conjoint doit encore être signé mais il doit l'être avant le 31 mars 2001. Toutes les fédérations nationales doivent y participer. Celui-ci sera ensuite soumis à l'accord du CIO.

### ■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

La publicité sur les panneaux d'affichage est en discussion et des engagements écrits doivent être confirmés concernant la ville, l'aéroport et les transports.

### ■ Protection des droits

Les marques olympiques déposées au nom de l'AOC sont clairement protégées par la loi et les plans dressés en vue de procéder aux contrôles nécessaires de la publicité extérieure sont avancés. La protection des droits est assurée en appliquant des mesures de redressement par voie d'injonction ou bien par le recours à la saisie de produits.

### ■ Billetterie

Il a été constaté que les projections en matière de vente de billets étaient modestes : 60% du montant disponible. Par ailleurs, un programme spécial sera mis en place selon lequel 10% des billets disponibles seront réservés aux jeunes, à prix bas pour toutes les catégories de places. Le pourcentage de vente des billets a été porté à 70% dans le budget révisé.

### ■ Remarques spécifiques

La dénomination de certains sites (par exemple le «Centre Air Canada») pose un problème d'incompatibilité avec certains droits existants qui doit être résolu.

L'hébergement des sponsors sera revu de manière à offrir davantage de logements de catégorie 4-5 étoiles dans le centre-ville.

Le programme de monnaies proposé sera prioritaire pour la Monnaie royale canadienne durant l'année olympique.

---

Le programme de marketing proposé par Toronto a été jugé solide par la commission.



## THÈMES 7 & 8 : SPORTS ET ORGANISATION GÉNÉRALE

### ■ Organisation générale

L'organisation sportive de Toronto est basée sur une concentration des sites sportifs. Le secteur riverain de Toronto regroupera ainsi 17 sites pour 25 sports et le village olympique. Cette zone de 6 km de long constituera un héritage sportif significatif pour la ville et les générations futures.

### ■ Distances

Le comité de candidature a déclaré qu'il y aurait un seul village olympique – y compris pour les athlètes du tournoi de football – et insiste beaucoup sur les trajets de très courte durée pour se rendre sur chacun des sites de compétition. Un logement en village de jour ou en hôtel sera néanmoins fourni aux athlètes concourant sur des sites éloignés.

85% de l'ensemble des athlètes utiliseront les 17 sites placés sur le secteur riverain de Toronto.

Les sports situés à plus de 20 km du village olympique sont : boxe (80 km); canoë-slalom (120 km); matches préliminaires de volleyball (45 km); matches préliminaires de water-polo (29 km); baseball (Richmond Green 34 km); basketball (matches préliminaires – dames – 41 km); V.T.T. (101 km); sports équestres (50 km) avec les 3 disciplines sur un seul site; tennis (27 km); tir – tir au plateau (60 km) tandis que le site principal se situera au Parc olympique; softball (59 km). Les matches de football se dérouleront dans 6 stades – stade olympique, 4 stades proches de Toronto (27 km – 80 km) et 1 à Ottawa (426 km).

Les durées indiquées pour les trajets paraissent faisables.

### ■ Sites / Construction

Au total, 35 sites seront utilisés. Parmi ces 35 sites, 14 existent déjà, 12 nécessitent

quelques travaux d'aménagement et neuf sont à construire.

La commission s'est déclarée satisfaite de constater que la responsabilité de la construction des nouveaux sites sportifs et de l'aménagement olympique était clairement définie ; le projet de construction est réalisable en termes de conception, de coût et d'échéances pour l'exécution des travaux.

Le coût de l'aménagement olympique au stade olympique paraît excessif mais selon les explications données, la capacité du stade serait ramenée à 20 000 places après les Jeux. Le stade de 80 000 places proposé pour les Jeux ne trouvera pas d'usage valable après les Jeux et c'est pourquoi la stratégie qui consiste à en réduire la taille garantit un meilleur héritage.

### ■ Points particuliers

Le comité de candidature dispose d'un plan détaillé de sites d'entraînement placés à moins de 30 minutes du village olympique.

Il y aura des sites d'entraînement adjacents au village olympique pour l'aviron et le sprint en canoë-kayak.

L'alternance quotidienne entre le basketball et le volleyball au Centre Air Canada ne posera pas de problème.

Un site de capacité plus grande serait envisagé pour le basketball féminin.

### ■ Expérience sportive

Le Canada a de l'expérience en matière d'accueil de manifestations sportives internationales de grande envergure ainsi que de manifestations multisportives et compte un grand nombre de personnes expérimentées dont des volontaires pour assurer la bonne organisation de tous les sports.

## ■ Héritage

L'utilisation des sites existants, propres aux sports concernés, garantira un réel héritage pour le sport.

---

L'organisation sportive générale est saine, bien planifiée et viable. Il existe un important engagement des athlètes dans toutes les phases de l'organisation et une solide expérience sportive.

## THÈME 9 : JEUX PARALYMPIQUES

### ■ Budget

Le budget dépend lourdement d'un programme de parrainage solide et bien planifié qui générerait 60% des revenus nécessaires. Toutefois, si les revenus du marketing viennent à manquer, une provision du gouvernement à hauteur de USD 30,9 millions a été prévue, à laquelle s'ajoute une provision supplémentaire du COJO pour un montant de USD 28 millions. Le budget n'est pas totalement garanti.

Confirmation a été donnée que le budget couvrirait le voyage des équipes, les frais d'inscription et le transport de l'équipement.

### ■ Sports

L'organisation sportive et les sites sportifs sont satisfaisants. La nécessité de former les officiels et les organisateurs techniques a été admise, en particulier pour les sports non olympiques.

Des chevaux convenablement entraînés seront fournis pour les épreuves équestres.

Des épreuves tests seraient inscrites au programme des épreuves tests des sports olympiques. Pour les sports non olympiques tels que la boccia, le rugby en fauteuil roulant, les poids et haltères (powerlifting), et le goalball, des dispositions spéciales seraient prises.

### ■ Marketing

Il y aurait un programme de marketing conjoint avec le COJO mais le comité d'organisation des Jeux Paralympiques aura également son propre programme de parrainage et de récolte de fonds axé, d'une part, sur des fabricants et fournisseurs spécialisés dans les biens et services adaptés aux handicapés et, d'autre part, sur des moyens traditionnels de collecte de fonds. De l'avis de la commission, le fait d'associer un programme de marketing olympique/paralympique conjoint

avec un programme paralympique distinct risquera de poser des problèmes de marketing sauvage et d'engendrer des conflits au niveau des gains.

### ■ Comité d'organisation

Il y aurait un comité d'organisation des Jeux Paralympiques séparé.

---

La commission a reconnu la solide expérience et la position de chef de file du Canada dans le domaine du sport pour les handicapés. Au Canada, le sport pour handicapés est parfaitement intégré dans les organisations sportives nationales.

L'absence de garantie totale de la part du gouvernement sur le financement des Jeux Paralympiques inquiète la commission, notamment au vu de la lourde dépendance du comité d'organisation des Jeux Paralympiques vis-à-vis du marketing.

L'organisation sportive est saine. L'intégration du sport pour handicapés dans les organisations sportives nationales associée à la «compacité» du projet rend l'ensemble du programme des Jeux Paralympiques très attrayant pour les athlètes.

## THÈME 10 : VILLAGE OLYMPIQUE

### ■ Emplacement

Le village olympique sera construit sur un terrain de 30 hectares appartenant à l'État, situé sur le secteur riverain de Toronto, proche du stade olympique et d'un certain nombre d'autres sites de compétition.

### ■ Aménagement du village

Le village est conçu sur la base d'une combinaison de studios sur 6 étages, de maisons contiguës et de résidences sur jardin de 6 étages. La construction sera de qualité avec une isolation suffisante contre le bruit provenant du centre de régates et du stade olympique.

Le village sera conçu et construit puis vendu par lots à des particuliers (mais sans occupation immédiate) avant les Jeux. La date d'achèvement des travaux est prévue pour janvier 2008. Le budget comprend un poste correspondant à la location du village par le COJO pendant toute la durée des Jeux, le promoteur gardant le contrôle du projet pour garantir la livraison et les services. Après les Jeux, des transformations seront effectuées et le village sera converti en quartier résidentiel.

### ■ Organisation du village

Le village comptera 16 960 lits (comprenant 6% de réserve), situés à proximité de 25 sites de compétition et à côté d'une plage surveillée et d'un parc de détente destinés à l'usage des athlètes.

Un dispositif de sécurité complet sera mis en place (avec sécurité assurée sur le lac 24 heures sur 24). Le village sera privé et sûr. Un accès menant au stade principal, au complexe de natation et à d'autres sites sera réservé exclusivement aux athlètes. Les athlètes pourront soit marcher soit emprunter les transports réservés à cet effet. Les spectateurs auront accès au «Parc olympique»

par les transports publics et seront toujours séparés des athlètes.

## ■ Remarques spécifiques

Les itinéraires des transports ont été conçus de manière à être proches des points d'accès du village. L'aéroport de l'île, proche du village olympique, sera fermé, sauf en cas d'urgence.

Pour le football à Ottawa, l'hébergement proposé sera en hôtel. Les sites de compétition situés à plus d'une heure du village disposeront d'installations de repos appropriées pour les athlètes.

La commission a relevé que les frais de voyage des délégations des CNO sont prévus dans le budget du COJO, mais pas le transport des chevaux, des embarcations et de l'équipement sportif.

L'affirmation du comité de candidature selon laquelle tous les athlètes séjourneraient dans le village, est apparue peu probable du fait que certains sites se trouvaient considérablement éloignés du village.

---

Le site du secteur riverain offre à Toronto la possibilité de créer un excellent village olympique.

## THÈME 11 : SANTÉ / SYSTÈME SANITAIRE

Le système sanitaire est bien développé au Canada et le dispositif médical pour les Jeux sera garanti par le ministère de la Santé.

Tous les sites sportifs seront non fumeurs.

### ■ Soins médicaux pour la famille olympique

Deux hôpitaux offrant au total 1 505 lits ont été désignés hôpitaux de la famille olympique, dont l'un comme centre de traumatologie.

Les médecins venant d'autres pays seront habilités et autorisés à dispenser des soins médicaux à leurs équipes respectives, et ce sans législation particulière.

Les membres de la famille olympique recevront gratuitement les soins médicaux et la couverture d'assurance dont il est fait état dans le dossier de candidature, comprendra le rapatriement des athlètes et des autres personnes dans leur pays d'origine.

### ■ Contrôles de dopage

Le laboratoire de contrôle de dopage qui sera une annexe du laboratoire de Montréal accrédité par le CIO, sera installé à Toronto même. Le laboratoire aura une capacité suffisante et il devrait obtenir la certification ISO.

Le programme des observateurs indépendants de l'Agence Mondiale Antidopage serait accepté et sa mise en œuvre facilitée.

### ■ Mesures sanitaires pour les chevaux

La décision relative aux modalités d'importation des chevaux sera prise par les autorités vétérinaires fédérales et non provinciales. Il a été précisé que

le modèle de Sydney appliqué pour la piropasmosé serait adapté.

---

Des services médicaux de grande qualité seront offerts au public et à la famille olympique pour des Jeux en 2008.

## THÈME 12 : SÉCURITÉ

### ■ Commandement / Composition du département de la sécurité du COJO

Un Groupe de commandement de la sûreté et de la sécurité comprend des représentants des polices municipale, provinciale et fédérale ainsi que toutes les autres parties intéressées dont les services d'urgence et le gouvernement. Une structure de commandement unique dirigera les opérations depuis un centre de contrôle situé au même endroit que le centre de contrôle des transports.

Le Groupe de commandement de la sûreté et de la sécurité (GCSS) aura le contrôle et la responsabilité absolus de toutes les questions de sécurité, dans la transparence.

### ■ Opérations / Personnel

Un commandant de la sécurité sera affecté à chaque site. Les mesures de sécurité seront particulièrement renforcées au village olympique. Il sera fait appel à certains agents de sécurité contractuels, principalement pour le filtrage et la maîtrise des foules. Des détails ont été fournis quant aux différents niveaux de sécurité prévus d'un bout à l'autre du secteur riverain.

L'effectif total de sécurité s'élève à 14 000 hommes dont feront partie 6 000 agents de police parfaitement qualifiés qui seront affectés de manière stratégique afin de superviser les 8 000 bénévoles recrutés parmi les professionnels et les civils ayant une expérience appropriée des questions de sécurité.

### ■ Terrorisme

Il semble n'y avoir aucun risque de terrorisme à Toronto.

## THÈME 13 : HÉBERGEMENT

### ■ Capacité

L'infrastructure hôtelière de Toronto est vaste avec plus de 45 000 chambres situées à proximité de la majorité des sites sportifs et 75 000 chambres dans un rayon de 100 km. Il est également possible d'avoir recours à des bateaux de croisière offrant 3 600 chambres.

### ■ Garanties

La candidature a fourni des garanties pour 34 000 chambres dans des hôtels de 2 à 5 étoiles, le tout réparti en fonction des différents besoins de la famille olympique, des médias et des sponsors. Pour les sponsors, la demande de chambres d'hôtel de 4-5 étoiles sera supérieure à l'offre actuelle.

### ■ Tarifs

Au Canada comme dans l'Ontario, il n'y a pas de lois sur le contrôle des prix. Pour lever toute incertitude face à 2008, le comité de candidature a conclu un accord avec les hôteliers portant sur une grille des tarifs basée sur les tarifs conventionnés de 1999 en dollars canadiens, majorés d'un taux d'inflation de 7% par an et du coefficient de change en dollars américains pour les besoins budgétaires. C'est là un bon système pour éviter des inconnues au niveau des coûts pour les visiteurs.

Pour la famille olympique, 1 800 chambres ont été proposées dans deux hôtels, à raison de USD 150 en chambre individuelle et 200 USD en chambre double, taxes et petit déjeuner compris.

Pour d'autres chambres, les tarifs proposés varient entre USD 145 et USD 495, catégories de 3 à 5 étoiles, taxes comprises mais sans petit déjeuner.

Une durée de séjour minimale n'a pas encore été arrêtée avec les hôteliers.

### ■ Médias

Les médias seront logés dans un village, équivalent à un hôtel 3 étoiles, de 6 000 chambres au tarif de USD 195 en chambre individuelle et USD 225 en chambre double (taxes et petit déjeuner compris) ainsi que dans des hôtels répartis dans la ville moyennant des tarifs compris entre USD 145 et USD 333.

La construction du village des médias sera réalisée par un promoteur privé et l'achèvement des travaux est prévu deux mois avant les Jeux. Il n'y aura pas de séjour minimal exigé pour l'hébergement des médias et le petit déjeuner est compris dans le tarif du village des médias.

### ■ Remarques spécifiques

Les FI se verront proposer des hôtels de 2 à 5 étoiles; les juges et arbitres internationaux seront logés à proximité de leurs sites respectifs, en chambre individuelle avec petit déjeuner.

Les tarifs allant de USD 125 à 165 pour les officiels «As» logés sur le campus de l'Université de Toronto (proche du village olympique) comprendront les taxes et le petit déjeuner.

Pour les visiteurs, il y aura suffisamment de possibilités de logement chez l'habitant.

---

Les dispositions en matière d'hébergement sont satisfaisantes dans la mesure où elles couvrent tous les besoins olympiques et offrent une solide garantie au niveau des tarifs exprimés en valeur de 2008.

## THÈME 14 : TRANSPORT

### ■ Infrastructure / Transports publics

La Région du Grand Toronto compte 5 millions d'habitants et dispose d'une excellente infrastructure de transport composée de l'aéroport international Lester B. Pearson (50 millions de passagers par an), d'un réseau étendu de bus et trains de banlieue (40 millions de passagers par an plus prévision de 50% d'augmentation de la fréquentation) et d'un vaste réseau autoroutier qui doit également subir des travaux d'extension.

Le transport des spectateurs sera assuré par le réseau ferroviaire, dont le service sera renforcé, et une flotte de 2 500 bus. Tous les spectateurs munis de billets auront droit au transport gratuit jusqu'aux sites de compétition.

Sont prévus hors budget COJO : les travaux d'extension du réseau routier dans le cadre de l'aménagement du secteur riverain, la construction de quais supplémentaires à la gare centrale (Union Station), la nouvelle gare ferroviaire sur le secteur riverain Est, les routes dans le «Parc olympique», plus un projet d'extension de l'aéroport Lester B. Pearson chiffré à USD 3 milliards.

### ■ Famille olympique

Le transport des athlètes sera coordonné depuis l'aéroport pour rejoindre le village olympique; un système de navettes au village sera mis en place ainsi que, si nécessaire, un service d'autobus attribué aux équipes.

Un service de ferries menant au «Parc Olympique» a été proposé.

### ■ Gestion

Il sera dressé un plan directeur des transports olympiques pour la gestion de tous les transports par véhicules et l'aménagement de couloirs olympiques.

L'autorité chargée des transports sera placée sous le contrôle absolu du COJO qui sera habilité à prendre toutes les décisions nécessaires. En cas de besoin, une loi serait adoptée pour garantir ce pouvoir de contrôle.

Afin de mettre le système de transport à l'épreuve avant les Jeux, les organisateurs s'efforceraient de regrouper un certain nombre d'épreuves tests en 2007, tout en les associant à d'autres grandes manifestations publiques.

Il y a un certain nombre de sites en dehors de Toronto pour lesquels les temps de déplacement depuis le village olympique sont importants. Comme le secteur riverain sera soumis à des contraintes d'ordre logistique, liées à une affluence élevée, il sera indispensable d'élaborer un plan des opérations et de gestion des foules efficace. Toutefois, la commission est persuadée qu'il sera possible de satisfaire aux exigences en matière de transport olympique.

## THÈME 15 : TECHNOLOGIE

Toronto et le Canada disposent d'une infrastructure et de services technologiques modernes.

Les systèmes technologiques seront adéquats en 2008.

## THÈME 16 : SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

### ■ Organisation générale et communication

La stratégie en matière de communication est basée sur la diversité et le multilinguisme du tissu social de Toronto, la candidature ayant reçu le soutien de plus de 160 organisations.

### ■ CIRTV / CPP

Le CIRTV sera installé dans un nouveau complexe de production cinématographique et de diffusion dans le secteur riverain. Le CPP lui se situera dans l'actuel Palais des congrès de Toronto. Ces deux centres seront proches l'un de l'autre et proches de la majorité des sites. Les liaisons par satellite et par fibre optique nécessaires existent déjà dans le bâtiment proposé pour le CPP et seront également installées au CIRTV.

### ■ Expérience

Le Canada possède beaucoup d'expérience en matière de retransmission de grandes manifestations sportives.

---

La commission estime que Toronto fournira de bons services et moyens aux médias en 2008.



**THÈME 17 : OLYMPIQUE ET CULTURE****■ Programme culturel**

La communauté artistique de Toronto a présenté le programme culturel qui sera mis en oeuvre dans les années qui précèdent les Jeux et en 2008.

Le programme est axé sur le thème du «village planétaire» mettant en relief le caractère multiculturel de la ville et intégrant les peuples autochtones de la région des Grands Lacs. Le comité de candidature compte un impressionnant programme d'éducation dans le cadre duquel les athlètes jouent le rôle d'ambassadeurs.

**■ Camp de jeunesse**

Les participants au camp de jeunesse seront logés dans deux endroits, à l'Université de Guelph (zone urbaine) et à l'Université Trent (hors agglomération). Le camp accueillera deux personnes par CNO, logement et repas pris en charge par le COJO.

**THÈME 18 : GARANTIES**

Les garanties requises ont été reçues et acceptées.

## RÉSUMÉ

Les présentations faites à la commission étaient complètes et les interlocuteurs représentaient un ensemble d'autorités diverses ayant toutes leur importance dans l'organisation des Jeux. Le projet bénéficie du soutien considérable du public et des autorités gouvernementales, et l'engagement des athlètes olympiques dans tous les aspects de la candidature est impressionnant. La candidature tient compte de l'aspect multiculturel et de l'élément indigène de la population de Toronto.

La candidature propose une organisation sportive générale bien structurée basée sur la proximité de nombreux sites de compétition par rapport au village olympique. Cela permet une concentration des sites sur le secteur riverain de Toronto où seraient accueillis 85% des athlètes. Cette zone comprend une parcelle de terrain actuellement inexploitée sur laquelle seront implantés certains sites sportifs, le village olympique et le CIRTV. Le village des médias se trouve à quelques centaines de mètres seulement de là. La commission a constaté l'exceptionnelle compacité du projet sportif, mais les trajets reliant certains sites excentrés sont longs. L'héritage laissé après les Jeux occupe une part considérable dans le projet sportif.

Une grande entreprise canadienne du bâtiment a été sélectionnée à la suite de l'appel d'offres lancé pour la construction des installations sportives. Elle offre en caution une assurance garantissant l'achèvement des travaux.

Les transports publics sont efficaces et l'aménagement prévu de nouvelles routes et de nouvelles gares ferroviaires devrait alléger la circulation pendant les Jeux.

Le budget du COJO présenté à la commission nécessitait une réadaptation des chiffres sur une base équivalente aux autres villes mais le plan financier global est réalisable. La structure de

la candidature repose largement sur les investissements du secteur privé mais la province de l'Ontario en particulier offre des garanties importantes quant à la couverture d'un éventuel déficit du budget de fonctionnement et, si nécessaire, quant à la réalisation du village olympique.

Le Canada a une tradition d'excellence dans le domaine du sport pour handicapés, et les sites et les aspects techniques sont déjà définis dans le projet sportif paralympique. Le projet de créer un comité d'organisation séparé pour les Jeux Paralympiques et la complexité des dispositions propres au marketing suscitent des préoccupations.

Aucun risque majeur n'est prévu dans le domaine de la sécurité.

Toutes les garanties en matière d'hébergement, avec des tarifs fixés pour 2008, ont été fournies.

Les plans d'aménagement, de revitalisation et de réhabilitation écologiques portant sur le secteur riverain ont donné lieu à la création d'une alliance entre les autorités municipales, provinciales et nationales, et offriront un héritage significatif à la ville.



## THÈME 1 : CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET LOCALES

### ■ Structure politique

Une explication claire de la structure gouvernementale à l'échelon national et régional a été fournie, exposant le rôle des régions et provinces autonomes. En tant que capitale, Beijing possède un statut provincial plus étendu qu'une province normale. Le gouvernement municipal de Beijing est l'autorité gouvernementale locale. Le système politique «fonctionne pour la Chine».

Le gouvernement central exerce un puissant contrôle sur tous les secteurs. On peut s'attendre à ce que cette situation prévale lors d'une édition des Jeux Olympiques et d'autres activités et événements y afférents.

Des élections nationales et locales auront lieu au début des années 2003 et 2008.

### ■ Ville

Beijing compte environ 12 millions d'habitants. La ville table sur une importante croissance démographique et son produit intérieur brut (PIB) devrait doubler d'ici à 2010.

### ■ Économie nationale

Le taux de croissance moyen annuel du PIB au cours des dix dernières années a été d'environ 10%. Il est prévu que l'inflation atteigne en moyenne 1,7% par année au cours des sept prochaines années. Les chiffres du commerce extérieur ont augmenté pour passer de USD 117 milliards en 1990 à USD 474 milliards en 2000. La Chine est aujourd'hui le deuxième plus grand partenaire commercial du Japon et le quatrième plus grand partenaire commercial des États-Unis et de l'Union européenne.

L'adhésion imminente de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce entraînera certains changements dans le paysage économique, tels qu'un

excédent commercial réduit. La monnaie pourrait par ailleurs devenir convertible, mais il est probable que le taux de change soit fixe par rapport au dollar américain.

### ■ Soutien

Le soutien apporté par les autorités nationales et locales est très fort ainsi qu'en témoigne la garantie financière fournie conjointement par le gouvernement central chinois et le gouvernement municipal de Beijing, garantie portant sur la couverture de tout déficit éventuel, la construction des infrastructures et des sites, et les fonds de roulement du COJO. La commission a également reçu l'assurance d'un ferme soutien personnel de la part du Président chinois et du maire de Beijing.

Le comité de candidature s'est prévalu d'un soutien de 95% de l'opinion publique. Le sondage mandaté par le CIO fait état d'un soutien de 96% à Beijing et dans d'autres agglomérations urbaines.

## THÈME 2 : ASPECTS JURIDIQUES

La commission a reçu des informations sur le système juridique chinois, en particulier sur la validité des garanties contenues dans le dossier de candidature et sur la question complexe de l'application des droits de parrainage et autres accordés par le CIO ou le COJO.

Un certain nombre d'autres questions ont été résolues :

- la commission a reçu l'assurance que tous les signataires étaient habilités à signer les garanties correspondantes;
- une déclaration ferme a été faite, attestant que la Loi de 1995 sur le sport en Chine tenait compte, dans ses dispositions, du Code antidopage du Mouvement olympique et qu'il n'y avait aucun conflit juridique;
- aucune autre garantie des autorités régionales ou locales n'est requise;
- la possibilité de modifier le contrat ville hôte concernant de nouvelles dispositions pour la retransmission olympique a été acceptée;
- le COJO serait une entité juridique indépendante, constituée pour la période de temps requise et soutenue par le gouvernement. Le maire de Beijing présidera le COJO.

## THÈME 3 : IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

### ■ Accréditation et visas

Des visas assortis de plusieurs autorisations d'entrée seraient délivrés aux personnes qui pourraient avoir besoin de se rendre régulièrement sur le territoire chinois au cours des années précédant les Jeux (y compris pour les épreuves tests). La carte d'identité et d'accréditation olympique permettrait d'entrer en Chine.

### ■ Permis de travail

Tout permis de travail requis serait fourni.

### ■ Importation de marchandises

L'importation de toutes les marchandises et de tous les services nécessaires au déroulement des Jeux, dont l'équipement des médias, est garantie. Les règlements nécessaires relatifs à l'importation des armes à feu, y compris de celles utilisées pour assurer la sécurité des personnalités, seraient adoptés.

## THÈME 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

### ■ Plans et mesures

Les grands axes des politiques et plans généraux adoptés en matière d'environnement sont :

- le plan de développement durable de Beijing (1998 – 2007), d'un coût de USD 12,2 milliards (dont USD 3,6 milliards ont déjà été dépensés), comprenant 20 projets clés et un certain nombre de mesures antipollution, parmi lesquelles le transfert ou la transformation d'usines, le passage du charbon au gaz dans les industries et le reboisement;
- le projet «Olympic Green», regroupant 14 sites, le village olympique et un parc forestier de 760 hectares.

Le comité de candidature affirme que les plans et mesures adoptés par Beijing et le COJO en matière environnementale constitueront «le plus grand héritage olympique de l'histoire dans le domaine de l'environnement».

Les premières études d'impact sur l'environnement ont été réalisées. Des études détaillées seront effectuées pour tous les sites.

Le COJO disposera d'un budget «environnement» de USD 118 millions. Ce montant sera réparti entre les départements compétents. Conformément à ces dispositions, tous les départements et secteurs d'activités du COJO recruteront des spécialistes de l'environnement et mettront en œuvre des politiques environnementales.

Un programme pédagogique complet en matière d'environnement sera mis en place.

### ■ Qualité de l'air et de l'eau

Sur tous les sites et dans Beijing en général, la qualité de l'air et de l'eau devrait être conforme

aux normes établies par l'Organisation Mondiale de la Santé.

### ■ Météorologie

La force moyenne des vents, enregistrée sur des sites de référence (aviron, sprint en canoë-kayak et tir à l'arc notamment), se situe dans une fourchette acceptable.

Le comité de candidature avait recommandé d'organiser les Jeux en septembre, qui est un mois plus frais et plus sec, mais les températures moyennes (29°C à 15h00), le taux d'humidité (67% à 15h00) et les jours de précipitations (environ un sur trois) enregistrés à Beijing aux dates proposées pour les Jeux sont jugés acceptables.

### ■ Remarques spécifiques

Bien que nombre des plans proposés ne concernent pas spécifiquement les Jeux Olympiques, la candidature a donné de l'élan et servi de catalyseur à de nombreuses mesures et à leur mise en place, tout comme le feraient des Jeux organisés à Beijing. Le gouvernement municipal de Beijing s'est engagé à réduire, dans des proportions considérables, les niveaux de pollution dans la capitale chinoise, à augmenter les espaces verts, à améliorer la protection de l'environnement, à mettre en place une technologie et des contrôles environnementaux – tels que des mesures visant à réduire les émissions des véhicules de transport – et à développer le traitement des eaux usées.

Beijing fait face à l'heure actuelle à un certain nombre de problèmes et de pressions en matière environnementale, notamment dans le domaine de la pollution de l'air. La capitale chinoise dispose toutefois d'un ambitieux programme de plans et mesures, suffisamment vaste pour améliorer considérablement les conditions environnementales. Ces plans et mesures exigeront un effort et un investissement financier notables. Il en résulterait un important

héritage olympique en matière d'environnement pour Beijing, avec notamment une sensibilisation accrue de la population aux questions environnementales.

## THÈME 5 : FINANCES

### ■ Budget – recettes et dépenses

Le budget de fonctionnement – tel que présenté – semble raisonnable.

Les dépenses pourraient également être considérées comme quelque peu modestes, mais ce point de vue est contrebalancé par la constitution d'un fonds de réserve de USD 50 millions.

La commission s'est penchée sur un certain nombre de postes de dépenses, parmi lesquels les impôts et taxes, l'aliénation des biens, les subventions, les dépenses en capital du COJO, les dépenses de technologie dans le village, l'administration et les prévisions de trésorerie.

### ■ Hors budget COJO

Le budget hors COJO – USD 14,256 milliards – qui couvre les coûts liés à l'environnement, aux routes et voies ferrées, à l'aéroport ainsi qu'au village et aux sites, est très élevé. Des garanties ont été reçues des autorités nationales et municipales et ce programme doit être achevé avant les Jeux. Il est difficile d'évaluer avec exactitude quel pourcentage de ces importantes dépenses publiques concerne exclusivement les Jeux, et quel montant serait dépensé quel que soit le résultat de la candidature, dans le cadre des projets et dépenses prévus.

### ■ Remarques spécifiques

Le budget de la candidature de Beijing semble avoir été préparé sur la base d'hypothèses de revenus modestes.

Le comité de candidature a fourni une analyse complète de son budget englobant tous les secteurs d'activités olympiques; cette analyse a permis à la commission d'identifier différentes dépenses qui sont regroupées dans le budget mais ventilées sous différents postes.

Le gouvernement a soumis des garanties quant à la couverture d'un éventuel déficit budgétaire.

La commission a pris note de l'important travail de préparation accompli pour la rédaction de ce thème.

---

La commission est persuadée que grâce à l'engagement total et à la garantie du gouvernement en ce qui concerne chacun des aspects financiers de la candidature, aussi bien dans le cadre du budget COJO qu'hors budget COJO, les budgets sont fondamentalement solides.

## THÈME 6 : MARKETING

La commission croit comprendre que le marché offre d'importants débouchés pour la création d'un programme de marketing puissant, qui améliorera la marque olympique. 42% des revenus proviendront du parrainage local, des licences, des fournisseurs officiels, des programmes de monnaies et de la philatélie, des loteries, des ventes de billets, des dons, de l'aliénation des biens et autres.

Les prévisions en matière de revenus découlant du parrainage local et des fournisseurs, d'un montant de USD 150 millions, ont été jugées modestes compte tenu de la taille du marché.

### ■ Programme de marketing conjoint

Il a été pris note de l'accord signé entre le CNO et le comité de candidature, portant sur un programme de marketing conjoint. Ce programme est soumis à l'accord ultérieur du CIO.

### ■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

Une garantie a été fournie concernant le contrôle des espaces publicitaires dans et au-dessus de Beijing.

### ■ Protection des droits

Les marques olympiques et celles du comité de candidature ont été enregistrées en bonne et due forme. L'application des droits est normalement régie par les règlements administratifs qui relèvent de la compétence de l'Administration d'État pour l'industrie et le commerce (SAIC). La SAIC est habilitée à effectuer des saisies et à demander que les opérations de marketing sauvage cessent immédiatement.

### ■ Billetterie

Une déclaration concernant le prix des billets a été fournie, indiquant que les tarifs des billets de prestige pour la cérémonie d'ouverture pourraient



atteindre jusqu'à USD 1 000. Dans l'ensemble, les projections en matière de billetterie reposent sur le principe consistant à proposer des billets à des prix raisonnables au maximum de spectateurs en Chine.

### ■ Remarques spécifiques

L'aval du gouvernement a été obtenu pour l'organisation d'une loterie olympique qui devrait générer près de USD 26 millions par année (USD 180 millions au total).

Le village d'accueil principal sera un lieu paysager et non l'édifice décrit dans le dossier de candidature.

Le lancement d'un programme des monnaies a été autorisé par la Banque de Chine. Ce programme sera dirigé par une agence expérimentée.

---

La commission n'a émis aucune préoccupation particulière concernant ce programme de marketing.

## THÈMES 7 ET 8 : SPORTS ET ORGANISATION GÉNÉRALE

### ■ Organisation générale

L'organisation et la conception de la candidature sont centrées sur l'«Olympic Green», situé au nord de la ville. Ce site – dont une grande partie a été réservée aux manifestations sportives depuis 1992 – comprendra le village olympique et des installations pour 15 sports, dont le stade olympique.

### ■ Distances

Environ 56% des athlètes concourront sur les 14 sites installés dans l'«Olympic Green», qui jouxte le village olympique.

Les autres sites sont situés aux alentours de l'Université et dans le secteur ouest de la ville. Ces deux zones accueillent chacune quatre sports et sont respectivement distantes de 3 à 12 km et de 18 à 25 km du village olympique. Les sports qui auront lieu à plus de 20 km du village olympique sont le vélo tout terrain, le cyclisme sur piste (23 km), le cyclisme sur route (25 km), les sports équestres (34 km), l'aviron et le canoë-kayak (36 km).

Les épreuves de voile se disputeront dans la ville de Qingdao (sur la côte orientale, à 690 km de Beijing) et les rencontres de football se dérouleront à Beijing (trois stades) et dans quatre autres villes (120 – 1 078 km). Un service de transport est prévu pour la famille olympique.

Les temps de déplacement mentionnés dans le dossier de candidature entre le village olympique et les sites sportifs installés dans Beijing sont réalisables, à condition qu'une stratégie de transport bien coordonnée et bien dirigée soit mise en place.

### ■ Sites / Construction

Trente-sept sites seront utilisés, sur lesquels vingt-deux doivent être construits.

Tous les terrains requis appartiennent à l'État, seule l'affectation de quatre d'entre eux devant encore être arrêtée (avant juillet 2001).

La présence de hauts responsables de la planification appartenant à la municipalité de Beijing au sein du comité de candidature / COJO facilitera le règlement des questions d'urbanisme.

Les fonds nécessaires provenant à la fois d'investisseurs privés et des autorités publiques seront disponibles (avec une garantie sous-jacente du gouvernement). Les coûts totaux sont bien inférieurs aux récentes dépenses publiques faites à Beijing.

La création, au sein du COJO, d'un département chargé du contrôle de la construction garantira l'achèvement dans les temps des projets, dont les travaux d'aménagement olympique, ainsi que le contrôle général des coûts et de la qualité.

Sur la base du calendrier de construction fourni, les échéances et l'édification des sites avant fin 2006 sont réalisables (après examen des questions d'urbanisme), ce qui permettra la mise sur pied d'un programme complet d'épreuves tests.

## ■ Expérience sportive

La Chine possède de l'expérience en ce qui concerne l'accueil de grandes manifestations internationales multisportives. Le comité de candidature, admettant qu'il ne possède qu'une expérience limitée dans certains sports, a confirmé qu'il mettrait sur pied un programme de formation faisant appel à des experts internationaux et qu'il accueillerait de grandes compétitions sportives au cours des années précédant les Jeux Olympiques.

## ■ Points particuliers

La commission, prenant note de l'accord donné par les FI pour tous les sites et toutes les conditions proposées, est parvenue aux conclusions suivantes :

Handball :

- Le projet de l'IHF, qui souhaite entamer la compétition un jour avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, est contraire à l'esprit de la Charte Olympique et devrait être réexaminé.

Vélo tout terrain :

- Le parcours approuvé par l'UCI dans le quartier ouest de Laoshan, à côté du vélodrome, semble convenir à bien des égards, notamment au niveau du patrimoine que cela représenterait pour le cyclisme chinois. La suggestion la plus récente de l'UCI proposant l'utilisation d'un autre site à Badachu devrait être réexaminée, compte tenu de l'éloignement relatif de ce site et de son inadéquation en ce qui concerne l'accueil des spectateurs, la retransmission et la presse.

Triathlon :

- Un réexamen du projet devrait avoir lieu si la candidature est retenue afin de transférer le parcours de natation et l'aire de transition entre les épreuves de natation et de cyclisme du Parc Yuyuantan vers un lac beaucoup plus proche de l'aire de transition entre le cyclisme et la course, située devant la Cité interdite. Ce transfert semblerait plus avantageux pour la presse, les radiodiffuseurs, les invités de la famille olympique, les athlètes et les spectateurs.

Volleyball de plage :

- Il a été pris note des préoccupations du comité de candidature concernant d'éventuelles difficultés au niveau de la circulation et du transport des athlètes, de la famille olympique et des spectateurs si un site public très en vue, situé dans le centre de la ville, était utilisé. La commission a trouvé que le Parc Zhadyan proposé par le comité de candidature était préférable, soulignant l'héritage qui serait ainsi légué à ce sport. La commission a estimé que la Place Tian'anmen était inappropriée.

Le comité de candidature a fourni des garanties détaillées selon lesquelles les frais de déplacement entre les villes seraient pris en charge, de même que ceux des athlètes et officiels se rendant aux cérémonies d'ouverture et de clôture et dont les sites de compétition sont en dehors de Beijing.

Le comité de candidature a confirmé qu'il prévoirait, avant juillet 2004, un lieu d'entreposage à la Marina pour accueillir les conteneurs, l'équipement de voile et les embarcations des CNO, expédiés directement depuis Athènes à Qingdao.

### ■ Héritage

Il convient de reconnaître que les sites et les améliorations apportées à l'infrastructure constitueront un vaste héritage pour le sport chinois, la ville et ses habitants. La Chine devrait tirer parti des possibilités – de promotion notamment – offertes par les Jeux Olympiques et en faire bénéficier les sports actuellement moins développés.

L'organisation générale est saine et bien planifiée. Bien que le programme de construction soit vaste, il semble réalisable.

La concentration des sites et la régulation de la circulation devraient permettre aux athlètes / à la famille olympique de se rendre sur les sites dans les temps mentionnés.

## THÈME 9 : JEUX PARALYMPIQUES

### ■ Budget

Le budget est garanti par le gouvernement.

La règle de l'IPC, stipulant qu'aucun droit d'inscription ne sera payé, est acceptée.

Les frais de voyage et d'équipement des athlètes ne sont pas compris dans le budget, mais le comité de candidature a convenu que, si ce point est précisé dans l'accord CIO/IPC, ces frais seront alors pris en charge.

### ■ Sports

L'organisation sportive est satisfaisante. Dix-neuf sports utiliseront les installations olympiques, dont douze sont situées dans l'«Olympic Green», tout près du village (les épreuves de voile se dérouleront à Qingdao).

Des cours de formation à l'intention des officiels techniques de tous les sports, avec un accent particulier mis sur ceux qui ne sont pas pratiqués en Chine – tels que la boccia, le rugby et le goalball – seront organisés.

Il y aura des épreuves tests paralympiques.

Des chevaux seront fournis pour les compétitions équestres. A défaut, le COJO envisagera la possibilité de prendre en charge les frais de transport des montures des concurrents.

### ■ Marketing

Les chiffres indiqués pour les revenus correspondent à des estimations modestes de recettes supplémentaires provenant de la billetterie, du marketing et de la télévision, le comité de candidature estimant que la promotion des sports pour handicapés est prioritaire par rapport à la production de revenus.

## ■ Comité d'organisation

Le COJO contrôlera le déroulement des Jeux Paralympiques. Un département paralympique sera créé au sein du COJO.

Il faut former des officiels techniques, notamment pour les sports non olympiques qui ne sont pas pratiqués en Chine.

---

Pour les sports olympiques inscrits au programme paralympique, l'intégration entre l'organisation sportive paralympique et l'organisation sportive nationale est bonne.

Les ressources financières engagées ainsi que la planification poussée des services logistiques prouvent clairement que Beijing disposera de l'organisation et de l'infrastructure nécessaires à la tenue d'une édition réussie des Jeux Paralympiques.

## THÈME 10 : VILLAGE OLYMPIQUE

### ■ Emplacement

Le village olympique sera construit sur un terrain de 80 hectares, au cœur de l'«Olympic Green» qui accueille 15 sports, dont le stade olympique. Cet emplacement est considéré comme étant un lieu central par rapport aux sites de compétition, à l'aéroport, au centre-ville et aux sites historiques.

### ■ Aménagement du village

Le terrain où sera situé le village appartient à l'État et le calendrier de construction débute en 2005. Des conditions favorables sont offertes aux promoteurs retenus. Après les Jeux, les logements seront vendus.

Les athlètes seront hébergés dans des bâtiments de 4-5 étages, équipés d'un ascenseur pour deux unités (16 athlètes). Les appartements auront deux à quatre chambres (50% de chambres individuelles et 50% de chambres doubles), soit une capacité totale de 17 600 lits (dont une réserve de 10%).

La surface au sol prévue par athlète est supérieure aux directives minimales adressées par le CIO et les plans d'intégration de la technologie sont ambitieux. La transformation du village pour les Jeux Paralympiques paraît acceptable.

La commission a reçu la garantie que le processus de planification comprendra le retrait ou l'installation souterraine des câbles électriques aériens.

### ■ Organisation du village

La commission estime qu'il faudra modifier l'emplacement du centre des transports et des installations de restauration.

### ■ Remarques spécifiques

Pour les épreuves de voile et de football, les concurrents seront logés dans des hôtels

4 étoiles dotés d'un dispositif de sécurité approprié.

Le comité de candidature a fourni une explication détaillée de la façon dont il couvrira les frais de voyage des CNO et les frais de transport des chevaux et de l'équipement.

Le concept global retenu pour le village a été considéré par la commission comme étant complet et bien pensé, avec une gamme étendue de services proposés aux athlètes.

## THÈME 11 : SANTÉ / SYSTÈME SANITAIRE

Les projets médicaux pour les Jeux prévoient un investissement global de USD 400 millions afin d'améliorer les installations de soin, un nouveau centre hospitalier de 3 000 lits devant être construit à proximité du village olympique (date d'achèvement des travaux : 2004).

Tous les sites sportifs seront non fumeurs.

### ■ Soins médicaux pour la famille olympique

Il y aura dix hôpitaux – baptisés hôpitaux olympiques – à proximité des sites de compétition et des hôtels destinés à la famille olympique. Les sites de compétition installés hors de Beijing disposeront d'une couverture médicale similaire.

Les services médicaux seront gratuits, y compris le rapatriement d'urgence des patients si nécessaire. Chaque site de compétition disposera d'un poste médical ou de secours. Une polyclinique dotée de tout l'équipement et de tout le personnel nécessaires sera ouverte dans le village.

Les médecins rattachés aux équipes des CNO pourront soigner les membres de leurs équipes respectives sans qu'il leur soit nécessaire de posséder une autorisation des autorités sanitaires chinoises.

### ■ Contrôles de dopage

Le laboratoire accrédité pour les contrôles de dopage est situé à proximité du groupe principal d'installations sportives. Il sera à même de traiter toutes les analyses d'échantillons nécessaires.

Le comité de candidature acceptera le programme des observateurs indépendants de l'Agence Mondiale Antidopage et facilitera sa mise en œuvre.

## ■ Mesures sanitaires pour les chevaux

L'instauration de mesures de quarantaine afin de satisfaire aux règlements de l'Office International des Epizooties (OIE) et de la Communauté européenne soulève des difficultés, de même que la réexportation des chevaux.

---

Des services médicaux de grande qualité seront à la disposition du public et de la famille olympique pour des Jeux Olympiques en 2008.

## THÈME 12 : SÉCURITÉ

### ■ Commandement / Composition du département de la sécurité du COJO

Les plans de sécurité généraux font intervenir un certain nombre d'organisations différentes, responsables de certains aspects de la sécurité.

Les opérations de sécurité dépendront d'une structure de contrôle unifiée.

### ■ Opérations / Personnel

Les forces de sécurité seront composées de 80 000 personnes au total, dont 50 000 volontaires. Le COJO aura une commission pour la sécurité, où siègeront des représentants du Ministère de la Sécurité publique, du Bureau de la sécurité publique de Beijing et de la Police armée. Cette commission sera placée sous l'autorité du Ministère de la Sécurité publique.

### ■ Terrorisme

Il semble n'y avoir aucun risque de terrorisme à Beijing.

## THÈME 13 : HÉBERGEMENT

### ■ Capacité

Les possibilités d'hébergement à Beijing sont nombreuses. Il existe près de 85 000 chambres d'hôtel et, selon les prévisions d'augmentation actuelles, il y en aura 130 000 au total d'ici à 2008.

### ■ Garanties

Des garanties ont été signées avec chacun des hôtels requis pour fournir 22 300 chambres – pour la plupart situées dans un rayon de 10 km autour du centre-ville – le tout réparti en fonction des différents besoins de la famille olympique, des médias et des sponsors.

### ■ Tarifs

Il existe une loi en Chine sur le contrôle des prix. Pour lever toute incertitude, le comité de candidature a proposé un tarif maximum garanti pour la famille olympique en 2008; ce tarif maximum s'appuie sur une augmentation annuelle présumée des prix de 6% et est compris dans une fourchette allant de USD 120 à USD 340, petit déjeuner, taxes et service compris. Un tarif spécifique de USD 200 est garanti pour les membres du CIO ainsi que pour les présidents et secrétaires généraux des FI et des CNO.

Tous les tarifs d'hôtel proposés s'entendent petit déjeuner et taxes compris.

Des garanties ont été obtenues concernant les subventions versées en cas de dépassements de prix ou de coûts.

Les hôtels ont demandé un séjour minimum allant d'une semaine à dix jours.

### ■ Médias

Les médias seront hébergés dans un village de 10 000 chambres situé à proximité du village olympique (prix oscillant entre USD 100 et

USD 160 par jour, petit déjeuner et taxes compris). D'autres représentants des médias seront logés dans des hôtels.

### ■ Remarques spécifiques

La rénovation des hôtels 3 étoiles devrait être achevée peu de temps avant les Jeux.

Les FI se verront proposer divers hôtels. Les juges et arbitres internationaux seront logés en chambres individuelles dans des hôtels 3-4 étoiles, situés à proximité de leur site.

Le tarif de USD 150 pour l'hébergement des personnes accréditées «As» s'entend taxes et petit déjeuner inclus.

---

Le plan global d'hébergement est satisfaisant. Il couvre tous les besoins olympiques et donne de bonnes garanties en termes de réservations et de tarifs.

## THÈME 14 : TRANSPORT

### ■ Infrastructure / Transports publics

Beijing compte à l'heure actuelle 12 millions d'habitants. Une augmentation considérable de la population et du nombre de véhicules est prévue d'ici à 2008.

L'expansion de l'infrastructure des transports prévue au cours des sept prochaines années se fera selon des plans municipaux qui comprennent la construction d'une troisième piste et d'un terminal supplémentaire dans l'aéroport rénové, situé à proximité de la ville. Huit lignes ferroviaires principales relient Beijing à d'autres provinces. On dénombre quatre périphériques autour du centre-ville et onze autoroutes. La construction de 228 km de routes supplémentaires, dont le cinquième périphérique qui reliera de nombreux sites, est prévue. Cinq lignes de métro doivent venir s'ajouter aux deux lignes existantes.

Le budget hors COJO prévu pour les transports est très élevé (USD 3,7 milliards). Tous les projets inscrits à ce budget figurent dans le dixième plan municipal quinquennal, approuvé par le gouvernement municipal de Beijing.

### ■ Famille olympique

L'accès aux sites doit se faire par les quatrième et cinquième périphériques, qui sont reliés à des artères et des voies de jonction. D'après les temps de déplacement communiqués, 53% des sites sont accessibles en 20 minutes maximum et l'ensemble des sites est accessible en 30 minutes maximum. Les nouveaux axes routiers prévus seront nécessaires pour que ces temps de trajet soient respectés. Les bus prévus pour les athlètes conviendront à l'usage qui en sera fait et emprunteront des couloirs olympiques spéciaux.

### ■ Gestion

La commission a pris note des éventuels problèmes de coordination de l'ensemble du système de

transport, qui fait intervenir le COJO et un certain nombre d'autorités publiques responsables des transports.

---

Il convient de s'inquiéter de la concentration des sites dans l'«Olympic Green», notamment en ce qui concerne l'accès des spectateurs par le biais des transports publics, bien qu'il soit noté qu'une ligne de métro à destination de l'«Olympic Green» sera construite si la candidature de Beijing est retenue.

Compte tenu de l'important programme de construction actuellement en cours, soutenu par une stratégie de transport olympique bien planifiée, la commission est persuadée qu'il est possible de satisfaire aux exigences en matière de transport olympique.



## THÈME 15 : TECHNOLOGIE

Il a été noté qu'en Chine, l'infrastructure en matière de télécommunications se développe rapidement, notamment dans la région de Beijing.

Une augmentation considérable de la capacité de transmission par rapport aux niveaux actuels sera nécessaire pour gérer la demande au moment des Jeux.

Bien qu'insuffisants à l'heure actuelle, les systèmes de technologie devraient convenir pour des Jeux Olympiques en 2008.

## THÈME 16 : SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

### ■ Organisation générale et communication

La stratégie de Beijing en matière de communication repose sur le désir d'offrir à un plus grand nombre de personnes davantage de possibilités de vivre la passion des Jeux Olympiques.

Il a été confirmé à la commission que les reportages médiatiques et les déplacements des journalistes au cours de la période précédant les Jeux Olympiques et durant les Jeux ne seraient soumis à aucune restriction.

### ■ CIRTV / CPP

Le CIRTV et le CPP seront construits sur un bon emplacement – dans la zone centrale de l'«Olympic Green».

Il a été noté que la chaîne CCTV ne serait pas le diffuseur hôte des Jeux Olympiques mais celui des Jeux Paralympiques.

### ■ Expérience

La Chine possède une expérience limitée dans la retransmission de manifestations sportives internationales.

---

La commission estime que Beijing fournira les services et installations nécessaires aux médias en 2008.

## THÈME 17 : OLYMPISME ET CULTURE

### ■ Programme culturel

L'ancienne civilisation chinoise serait fortement présente dans le programme culturel. Les initiatives lancées, parmi lesquelles des programmes de communication et d'éducation, des manifestations et des cérémonies, s'intensifieraient jusqu'aux Jeux de 2008. Les thèmes varieraient en fonction des années.

### ■ Camp de jeunesse

Le camp de jeunesse doit accueillir 400 participants de l'étranger et 400 autres participants chinois. Des déplacements dans d'autres régions du pays seront organisés et certains participants assisteront à la cérémonie d'ouverture.

Chaque participant contribuera à hauteur de USD 40 par jour aux frais de séjour, le COJO prenant à sa charge le reste.

## THÈME 18 : GARANTIES

Les garanties requises ont été reçues et acceptées.

## RÉSUMÉ

La candidature a été très bien préparée et les présentations ont été de très haute qualité. Le comité de candidature a fait bon usage de l'expérience acquise lors de la candidature à l'organisation des Jeux Olympiques de 2000.

Les garanties importantes concernant la construction des sites sportifs et les améliorations apportées à l'infrastructure, fournies aussi bien par le gouvernement national que par le gouvernement municipal de Beijing, constituent des points forts de la candidature.

Le budget, entièrement avalisé par le gouvernement, est viable et solide.

La présence globale d'un soutien et d'un contrôle puissants à l'échelon gouvernemental est salubre et devrait améliorer l'efficacité opérationnelle de l'organisation des Jeux par le COJO. Toutefois, il faudrait veiller à ce que le COJO ne soit pas gêné par une bureaucratie inutile.

Le plan d'organisation des sites, y compris le village olympique, le village des médias et le CIRTV/CP, est compact. Grâce à l'emplacement de l'«Olympic Green», impressionnant du point de vue environnemental, aux moyens permettant d'accéder facilement aux sites et à la durée restreinte des trajets, l'organisation sportive est d'une haute qualité, notamment pour les athlètes. L'important programme de construction des sites semble réalisable, et constituera un excellent héritage pour le sport chinois.

Beijing est une grande métropole dont la population augmente. Si la commission a pu se déplacer en ville avec facilité, elle n'ignore pas cependant les embouteillages qui se produisent habituellement dans Beijing. Elle estime que l'étendue du contrôle exercé par le gouvernement sur la circulation, la mise en place d'un plan de

transport détaillé durant les Jeux et les grandes améliorations apportées actuellement aux infrastructures réduiront les risques en jeu.

Grâce à une démarche coordonnée adoptée pour les sites, la planification et le déroulement des Jeux Paralympiques sont pleinement pris en compte.

Beijing dispose d'un nombre suffisant de logements prévus, assortis de garanties selon lesquelles des prix fixes et raisonnables seront appliqués en 2008.

Aucun risque majeur n'est prévu dans le domaine de la sécurité.

Le développement actuel des télécommunications est d'un niveau suffisant. Cependant, il sera essentiel de continuer à améliorer l'infrastructure technologique pour assurer le succès d'une édition des Jeux Olympiques.

Beijing connaît un important problème de pollution atmosphérique, admis par le gouvernement qui s'engage à améliorer la qualité de l'air et met sur pied une vaste politique en matière de protection de l'environnement. La commission est persuadée qu'une reconnaissance claire des problèmes et l'adoption de plans et mesures détaillés (et suivis) – le tout soutenu par un budget important et confirmé – minimisent le risque de non-exécution de cet ambitieux programme.

La perspective d'organiser les Jeux Olympiques bénéficie d'un important soutien du public, qui a le sentiment qu'une candidature réussie conférerait une reconnaissance au pays.

**THE MEETING OF CONTINENTS**



**İSTANBUL 2008**



**CANDIDATE CITY**

## THÈME 1 : CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET LOCALES

### ■ Structure politique

La Turquie est une démocratie multi-partis, avec une coalition tripartite actuellement au pouvoir. Le régime économique est celui de l'économie de marché et la population est jeune. La Turquie souhaite intégrer l'Union européenne et elle poursuit actuellement le processus d'adhésion.

Le vice-premier ministre a présenté son point de vue à la commission sur certains points de discordance politique tels que la mer Egée, les relations avec la Syrie et l'Irak concernant l'approvisionnement en eau et les difficultés que pose l'augmentation de l'immigration des réfugiés en provenance des pays balkaniques. Il estime que cela ne posera plus de problèmes en 2008.

Des élections nationales et locales auront lieu au printemps 2004.

### ■ Ville

Istanbul est la principale municipalité de Turquie, avec une population d'environ 11 millions d'habitants. Elle a un gouverneur nommé par le gouvernement national.

La juridiction de la ville d'Istanbul s'étend sur l'ensemble des sites de compétition proposés.

### ■ Economie nationale

Istanbul est la force dominante de l'économie turque, fournissant 22% du produit intérieur brut (PIB). L'économie nationale comprend un pourcentage élevé d'industries de services (62%). Elle a subi des taux élevés d'inflation au cours des années quatre-vingt-dix. L'objectif du gouvernement (avec le soutien et l'approbation du FMI) est de ramener l'inflation à 10% avant la fin de 2002. La poursuite de cet objectif a été perturbée par deux crises financières au cours

de l'année dernière. Une importante dévaluation de la monnaie a eu lieu récemment.

Au cours de son examen du projet de candidature, la commission a constaté que le pays affrontait d'importants défis financiers et économiques.

### ■ Soutien

Au niveau gouvernemental, l'accent est mis sur les conséquences du Décret olympique turc («La Loi olympique») qui a contribué au financement du comité de candidature dont 86% ont été affectés à ce jour à la construction d'installations sportives. La Loi olympique permet de s'assurer les 584 hectares de terrain pour le secteur du «Parc olympique» ainsi que le contrôle d'autres achats de terrains par le gouvernement.

La commission a pris note du soutien personnel apporté par le vice-premier ministre, le gouverneur et le maire d'Istanbul.

Le soutien de l'opinion publique, tel qu'il apparaît dans les sondages du comité de candidature, s'élève à 88% en Turquie et 89% à Istanbul. Le sondage mandaté par le CIO fait ressortir un soutien de 86% en Turquie et 86% à Istanbul.

## THÈME 2 : ASPECTS JURIDIQUES

Les aspects juridiques ont été présentés à la commission avec les informations spécifiques suivantes :

- tous les signataires étaient habilités à signer les garanties correspondantes;
- il n'existe aucune autre législation en Turquie en conflit avec le Code antidopage du Mouvement olympique. Il a été indiqué qu'une législation antidopage était prévue après obtention par le laboratoire d'Ankara de son accréditation;
- l'effet général de la Loi olympique et les pouvoirs qu'elle confère au comité de candidature;
- le COJO sera créé conformément à l'article 5 de la Loi olympique;
- il a été pris note de la possibilité de modifier le contrat ville hôte concernant de nouvelles dispositions pour la retransmission olympique.

## THÈME 3 : IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

### ■ Accréditation et visas

Tous les porteurs d'une carte d'identité et d'accréditation olympique seraient admis en Turquie sans visa.

Toutes les entrées temporaires nécessaires en relation avec les Jeux seraient autorisées.

### ■ Permis de travail

Des permis de séjour et de travail seront disponibles pour des durées suffisantes aux fonctions olympiques appropriées. Les rémunérations ne seront pas soumises à l'impôt.

### ■ Importation de marchandises

L'importation de toutes les marchandises nécessaires serait autorisée hors taxes. Les armes à feu peuvent être importées, une fois accomplies les formalités appropriées. Les importations de nourriture et de médicaments sont permises.

---

La présentation à la commission est apparue déficiente tant sur le plan de l'autorité que de l'information. Toutefois, la commission est convaincue que toutes les personnes concernées par les Jeux Olympiques se verront accorder un accès approprié.

## THÈME 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

### ■ Plans et mesures

La pièce maîtresse du plan d'environnement d'Istanbul est la réhabilitation des 584 hectares du «Parc olympique».

Les travaux de construction et de réaménagement du «Parc olympique» comprennent de nombreux points relevant de l'environnement et autres éléments de protection, notamment d'importants aménagements paysagers, un arboretum, un habitat durable, le recyclage des déchets et des pratiques respectueuses de l'environnement dans la construction et le traitement des eaux usées. Ces points ont été conçus en vue d'un usage et d'avantages à long terme. Une ONG spécialisée dans l'environnement a déjà créé un plan général d'urbanisme pour le «Parc olympique».

Les plans d'ensemble mettent l'accent sur les principes de développement durable. Ils sont intégrés au plan et projet d'ensemble des Jeux et sont conçus pour assurer le meilleur héritage possible, avec de nouvelles normes et pratiques. Un programme complet d'éducation et d'information est prévu.

Un système de gestion de l'environnement sur la base de la norme ISO 14001 va être mis en place.

En 2004, conformément au plan d'évacuation des eaux d'Istanbul, 90% des eaux usées seront traitées avec un système de déversoir en haute mer et trois nouvelles usines de retraitement seront construites.

Le programme pour l'environnement bénéficiera d'un budget d'environ USD 2,2 millions pour les Jeux, sans compter d'autres dépenses affectées à l'environnement (à savoir des éléments de construction) réparties sur d'autres secteurs.

Des évaluations de l'impact sur l'environnement ont déjà été effectuées sur trois sites : le «Parc olympique», le village olympique, et le dôme d'Ataköy. Elles seront faites sur d'autres sites, conformément à la législation turque.

Bien qu'il ait été souligné qu'aucun arbre ne serait abattu pour la construction du parcours de vélo tout terrain dans la forêt de Belgrade, il est clairement apparu au cours de l'inspection du site et des discussions ultérieures que certains arbres seront perdus.

Les lignes électriques passant au-dessus du «Parc olympique» seront retirées en 2003.

La commission sait que la Turquie est située sur une zone d'activité sismique. Le gouvernement a créé un centre de coordination en cas de tremblement de terre, avec des plans et des politiques d'action complets. Il existe une assurance antisismique obligatoire pour tous les bâtiments et des règles de construction spécifiques.

### ■ Qualité de l'air

Le problème de l'accroissement de la pollution de l'air (notamment des particules en suspension) sera réglé grâce aux efforts accomplis dans les transports publics et à de nouvelles politiques et pratiques.

### ■ Eau

La qualité de l'eau pour l'épreuve de natation du triathlon a paru inacceptable, mais la commission a reçu l'assurance que l'eau était suffisamment propre.

### ■ Météorologie

La température moyenne dans la période des Jeux est d'environ 28°C à 15h00 et l'humidité est en moyenne de 56% à 14h00 avec un niveau relativement élevé de 77% à 21h00. En conséquence, des systèmes de rafraîchissement

pour les chevaux sur les sites équestres seront envisagés. On ne constate en moyenne que trois jours de précipitations en juillet et quatre en août.

Les mesures de la force des vents sur les sites pour les sports sensibles aux vents (tir à l'arc, aviron, sprint en canoë-kayak, tir) sont acceptables.

### ■ Remarques spécifiques

Le programme pour l'environnement semble beaucoup s'appuyer sur le soutien financier de diverses organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation de nombre des mesures planifiées.

## THÈME 5 : FINANCES

### ■ Budget – recettes et dépenses

La Loi olympique, avec les dispositions et les garanties de recettes et de couverture qu'elle contient, procure la base financière des Jeux à Istanbul.

La Loi olympique permet au gouvernement de quintupler le financement si Istanbul reçoit l'organisation des Jeux. Les dividendes perçus par le comité de candidature selon la Loi comprennent un pourcentage des bénéfices provenant des paris sur le football, des recettes des loteries, des gains du fonds pour le logement, des paris sur les courses de chevaux et le budget annuel de la municipalité du Grand Istanbul. Le comité de candidature a déclaré que le gouvernement s'est engagé à tripler son apport entre 2002 et 2007, au cas où la ville accueillerait les Jeux en 2008. Les recettes pour l'année 2000 s'élevaient à USD 35 millions.

A Istanbul, les dépenses en capital du COJO seront significatives : USD 401 millions, dont USD 250 millions en installations sportives, USD 57 millions pour le village olympique (y compris aménagement paysager) et USD 94 millions en remboursement du crédit sur le stade olympique.

Le gouvernement contribuera aux frais de transport, notamment par la fourniture gratuite des navettes de bus.

### ■ Hors budget COJO

La commission a relevé l'incertitude et le manque de détail quant aux postes hors budget COJO, notamment le financement, et est préoccupée par la capacité à répondre aux échéances et aux coûts établis.

### ■ Remarques spécifiques

Le COJO sera exempt d'impôts et de taxes, à l'exception de certains droits de TVA et autres impôts retenus à la source.



En ce qui concerne les conditions économiques générales de la Turquie, le comité de candidature a informé la commission que les effets négatifs de l'inflation ainsi que la récente crise financière et ses conséquences (notamment la dévaluation de la monnaie) diminueraient avec le temps. Toutefois, il est confirmé que la Turquie passera par une période de croissance négative en 2001.

Le comité de candidature (ou le COJO) possède des installations qu'il gèrera, comme le stade olympique, dès leur achèvement jusqu'à l'issue de Jeux à Istanbul. Il escompte rendre cette gestion bénéficiaire déjà avant les Jeux.

Le budget d'Istanbul présente une répartition différente des dépenses (technologie, ressources humaines et opérations), ce qui entraîne un manque de clarté au niveau de l'ensemble du processus budgétaire. La puissance financière que confère la Loi olympique laissait supposer que nombre des coûts des principales installations sportives jusqu'à six ans avant les Jeux pourraient être facilement absorbés. La structure de la Loi olympique, qui attribue tous les revenus au COJO, rend difficile la comparaison des chiffres du budget d'Istanbul, tels qu'ils sont répartis entre le COJO et d'autres engagements hors COJO plus habituels.

## THÈME 6 : MARKETING

La présentation concernant le marketing d'Istanbul précise que 15 sponsors locaux apporteront chacun USD 10 millions de recettes et, par ailleurs, USD 40 millions seront récoltés par l'intermédiaire d'une centaine de détenteurs de licences. On peut également compter sur la contribution des programmes de monnaies, de philatélie et les loteries.

### ■ Programme de marketing conjoint

Un programme de marketing conjoint au CNO et au comité de candidature a fait l'objet d'une entente mais ce programme est soumis à l'accord ultérieur du CIO.

### ■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

Il a été confirmé qu'un accord avait été passé le 1er mars 2001 avec la ville sur le contrôle de la publicité extérieure.

### ■ Protection des droits

Des mesures administratives peuvent être prises dans le cadre de la Loi olympique permettant à la ville d'Istanbul ou au gouverneur d'interdire le marketing sauvage avec effet immédiat.

### ■ Billetterie

Sur les 8,2 millions de billets disponibles, il est prévu un taux de vente de 70% avec des recettes de l'ordre de USD 200 millions. La politique de fixation des prix est considérée comme raisonnable.

### ■ Remarques spécifiques

En vertu de la Loi olympique, il n'y aurait aucun antagonisme entre les recettes supplémentaires provenant d'une loterie olympique et les recettes provenant d'autres loteries.

Une recherche plus détaillée serait effectuée pour tenter de réduire le nombre de détenteurs

de licences officielles estimés à une centaine de sociétés.

---

Le budget de marketing d'Istanbul paraît raisonnable.

## THÈMES 7 & 8 : SPORTS ET ORGANISATION GÉNÉRALE

### ■ Organisation générale

L'organisation générale est fondée sur deux groupes de sites – Le «Parc olympique» et le complexe sud – situés en dehors du centre-ville et qui laisseront un héritage à la ville. Les sites de cinq autres sports seront situés à des distances variées du village olympique, dans l'Istanbul métropolitain.

### ■ Distances

Dix-neuf sports auront lieu dans un rayon de trois kilomètres du village olympique, dont dix-sept dans le «Parc olympique», avec les sites de l'aviron et du canoë-kayak à deux kilomètres du village.

Le complexe sud à 10 – 19 km du village olympique accueillera cinq sports.

Les sports situés à plus de 20 km du village olympique sont : le pentathlon moderne (26 km), le tir (26 km), le water-polo (26 km), la voile (42 km), les sports équestres (75 km), le football à Istanbul dans un stade (35 km) et dans trois autres villes (80 km, 150 km et à une heure de vol d'Istanbul). Les courses cyclistes contre la montre se dérouleront à environ 26 km du village et les épreuves cyclistes sur route à 22 km. Le VTT est programmé dans la forêt de Belgrade à 37 km du «Parc olympique».

Les temps de déplacement pour bon nombre des sites, tels qu'ils sont indiqués dans le dossier de candidature, seront difficiles à réaliser, à moins que des mesures draconiennes de gestion de la circulation ne soient prises.

### ■ Sites / Construction

Sur les sites proposés, 11 existent (ou sont sur le point d'être achevés), 8 demandent une rénovation et 12 restent à construire. Le

village olympique est contigu au «Parc olympique».

Vingt-quatre des sites proposés sont la propriété du comité de candidature ou construits par lui, ce qui permet tous les financements nécessaires pour la période précédant les Jeux, dans le respect des dispositions de la Loi olympique. Les estimations des coûts pour la construction des sites comprennent les coûts d'aménagement olympique.

Le stade olympique et le dôme d'Ataköy (basketball) sont sur le point d'être achevés. Il a été précisé que les halles d'exposition et le centre de tennis dans le «Parc olympique» ne dépendent pas des Jeux.

On attend encore l'approbation officielle de la FIFA pour le stade de football de Fenerbahçe.

Le coût apparemment peu élevé de la construction des sites peut s'expliquer par une main d'œuvre et des matériaux peu chers en Turquie. Toutefois, en dépit des coûts de base bon marché de la construction, la commission estime que certains équipements essentiels devront venir de l'extérieur de la Turquie, avec ce que cela implique pour les coûts. Les prévisions de places assises sur certains sites apparaissent excessives, ce qui est peut-être dû aux demandes des Fédérations Internationales.

## ■ Points particuliers

Plusieurs sites, parmi lesquels ceux du tir et du VTT, les installations équestres et celles du triathlon présentent à l'heure actuelle des voies d'accès difficiles (rues étroites, etc.), ce qui signifie que des mesures novatrices seront nécessaires pour que les athlètes, les diffuseurs, les médias et les spectateurs puissent y accéder dans des conditions et des délais raisonnables.

Le site du tir est situé dans une zone résidentielle, dans un secteur qui ne satisfait que de manière très

limitée aux conditions exigées par un site olympique.

Le site de l'aviron et du sprint en canoë-kayak, sur un lac proche du village olympique, apparaîtrait comme celui posant bon nombre de problèmes pour les spectateurs et les athlètes, avec un espace disponible proche de la ligne d'arrivée très réduit pour accueillir l'ensemble des installations nécessaires. Les tribunes des spectateurs sont en partie placées en angle aigu par rapport au parcours.

Depuis la présentation de son dossier, le comité de candidature a varié dans sa proposition pour le volleyball de plage et le football. Ce qu'il propose pour le volleyball de plage nécessite un examen plus approfondi, dans la mesure où la distance entre les deux sites du volleyball de plage semble poser des difficultés de fonctionnement et paraît particulièrement très peu commode pour les athlètes, les diffuseurs et les spectateurs.

Des écrans vidéo ne seront installés que sur certains sites.

## ■ Expérience sportive

La Turquie a accueilli 30 championnats d'Europe et dix championnats du monde. Des compétitions sportives balkaniques et les Jeux Méditerranéens s'y déroulent régulièrement dans un nombre limité de sports seulement. Les Jeux universitaires s'y tiendront en 2005. Quatre sports n'ont pas de fédération nationale en Turquie : le softball, le baseball, le pentathlon moderne et le hockey sur gazon.

## ■ Héritage

Après les Jeux, les installations sportives du «Parc olympique» garantiraient un héritage pour le sport.

Des plans de formation et de développement sont en cours de réalisation ou seront mis au point

pour les sports dans l'organisation desquels la Turquie a peu d'expérience.

---

L'organisation sportive vise la création d'un environnement sportif à l'intention d'un grand nombre de jeunes vivant à Istanbul. Il semble néanmoins qu'il y ait une compréhension limitée de la complexité que posent la planification, la construction, le personnel et les opérations exigés par des Jeux Olympiques.

## THÈME 9 : JEUX PARALYMPIQUES

La présentation a montré que les sports paralympiques n'en sont encore qu'aux prémices et, bien que la formation d'officiels et d'organiseurs techniques ait débuté jusqu'à un certain point, l'organisation et la structure générales restent élémentaires et s'organisent autour des handicaps plutôt qu'autour des sports. En outre, il n'existe pas, semble-t-il, de comité national paralympique, mais il serait créé dans les six mois.

### ■ Budget

Le comité de candidature a confirmé que la Loi olympique s'étend également aux Jeux Paralympiques.

L'inclusion dans le budget des frais d'inscription est prévue, mais aucune disposition n'a été prise jusqu'à présent pour la prise en charge des frais de transport des athlètes.

### ■ Sports

Il a été admis qu'un nombre significatif de sports paralympiques ne sont pas très représentés ni même pratiqués. Un programme de formation d'officiels et d'organiseurs techniques est nécessaire. Le niveau d'intégration avec les sports grand public est réduit mais il existe une volonté de parvenir à une plus grande interaction et collaboration.

### ■ Marketing

Le dossier de candidature indique un programme de marketing séparé pour les Jeux Paralympiques. Un programme conjoint de marketing olympique et paralympique est nécessaire pour éviter le marketing sauvage et parvenir à boucler le budget paralympique.

Le budget paralympique prévoit USD 20 millions provenant d'un programme de marketing international de l'IPC mais ce programme

n'existe pas. A ce stade, aucun plan n'est prévu pour un programme de monnaies paralympiques, mais celui-ci pourrait être élaboré au fur et à mesure de la mise en place du programme de marketing.

## ■ Comité d'organisation

Une organisation séparée est prévue pour les Jeux Paralympiques, qui serait présidée par un membre du conseil d'administration du COJO.

---

Les présentations, en particulier celles sur le marketing et le budget, traduisent le manque de connaissance des sports paralympiques.

L'organisation des sports a été considérée comme satisfaisante malgré des réserves quant à la possession de l'expertise nécessaire pour administrer et contrôler techniquement les épreuves sportives.

## THÈME 10 : VILLAGE OLYMPIQUE

### ■ Emplacement

Le village olympique sera construit dans le cadre de la phase 5 du projet de logement d'Halkali situé à 3 km du «Parc olympique» au sud de l'autoroute transeuropéenne, sur un terrain acquis par l'Administration turque du logement (TOKI).

### ■ Aménagement du village

Le village comprendra 2 150 chambres individuelles et 7 740 chambres doubles pour l'hébergement de 17 630 personnes (réserve de 10% comprise). La surface par occupant est plus élevée que ce qu'exige le CIO. L'hébergement s'organise autour de 215 blocs de quatre étages et de 20 appartements par bloc.

Les matériaux utilisés pour la construction du village participeraient à la réduction du bruit.

### ■ Organisation du village

La zone internationale, qui a deux entrées, est petite et conçue pour comprendre des secteurs logistiques et administratifs, un centre commercial, deux restaurants et un secteur réservé aux cérémonies d'accueil.

Des préoccupations ont été formulées quant à une éventuelle congestion aux points d'accès du village. L'installation d'une clôture a été proposée.

### ■ Remarques spécifiques

Un hébergement hôtelier sera fourni sur les trois sites du football hors d'Istanbul.

Un village de jour sera prévu avec un hébergement occasionnel à la demande sur le site des sports équestres.

L'allocation de USD 30 millions pour les frais de transport comprend le voyage des CNO mais pas

celui des chevaux, ni celui des embarcations et des équipements.

---

Bien que la conception et la planification du village olympique n'en soient pas encore au stade du détail, des assurances ont été données quant au respect complet des directives du CIO concernant l'ensemble des services nécessaires et autres exigences.

Les propositions relatives au village sont d'ordre général plutôt que précises, et il reste du travail à accomplir sur la conception et l'aménagement du village, compte tenu, notamment, de la nature abrupte des pentes du site proposé.

## THÈME 11 : SANTÉ / SYSTÈME SANITAIRE

Istanbul dispose des ressources suffisantes pour répondre aux exigences médicales des Jeux Olympiques. Le système national de services médicaux combine institutions privées et publiques.

Tous les sites sportifs seront non fumeurs.

### ■ Soins médicaux pour la famille olympique

Sept hôpitaux ont été retenus comme hôpitaux de la famille olympique. Ils sont situés entre 15 et 30 minutes du village olympique.

L'accès aux services gratuits de santé pour les personnes accréditées comprendrait les frais de rapatriement.

La « période des Jeux » est plus clairement définie comme allant de la date de l'arrivée des membres de la famille olympique jusqu'à la date de leur départ.

Les médecins étrangers seraient autorisés à exercer au sein de leurs équipes en Turquie, même pendant les épreuves tests.

### ■ Contrôles de dopage

Le laboratoire de contrôle de dopage d'Ankara est en phase finale d'obtention de l'accréditation du CIO et il a également demandé la certification ISO 12025. Le laboratoire s'installerait à Istanbul durant les Jeux (modification par rapport au dossier de candidature), avec la capacité de prendre en charge le nombre important de contrôles exigé (3 000). Le budget des contrôles s'élève à USD 1 million.

Il a été indiqué que le gouvernement prendrait en charge tous les frais du laboratoire, bien que

le budget du COJO comprenne l'équipement du laboratoire.

Istanbul devrait prévoir une prise en charge adéquate du programme des observateurs indépendants de l'Agence Mondiale Antidopage.

### ■ Mesures sanitaires pour les chevaux

Les autorités vétérinaires nationales devront obtenir la certification sanitaire complète de la commission de l'Union européenne. La question de l'exportation des chevaux après les Jeux reste non résolue.

---

L'amélioration de la qualité des soins médicaux, y compris l'existence de personnel qualifié, devrait permettre un niveau de soins satisfaisant pour des Jeux en 2008.

## THÈME 12 : SÉCURITÉ

### ■ Commandement / Composition du département de la sécurité du COJO

L'ensemble des questions de sécurité restera sous la responsabilité du centre de coordination de la sécurité olympique (CCSO), placé sous la supervision du gouverneur d'Istanbul avec une structure de commandement unique.

### ■ Opérations / Personnel

Le CCSO s'organisera en cinq branches, sous le contrôle de vice-présidents responsables des secteurs suivants :

- personnel et formation
- renseignement et lutte contre le terrorisme
- transports (circulation), protection, ports d'arrivée, relais de la flamme
- village olympique et «Parc olympique», sites sportifs et espace aérien
- accréditation, relations extérieures et relations publiques.

Les ressources en personnel sont suffisantes dans la région de Marmara et d'Istanbul pour le déploiement de 17 000 policiers au cours des Jeux, outre les 30 000 officiers des forces de police régulières.

Le soutien d'autres forces de police turques serait disponible si nécessaire, mais le CCSO conserverait le contrôle de l'ensemble.

### ■ Terrorisme

La commission a émis quelques inquiétudes concernant les risques de terrorisme. Le comité de candidature a déclaré que ce risque se situait en bas de la courbe du fait d'une bonne gestion du risque et de la coopération internationale.

## THÈME 13 : HÉBERGEMENT

### ■ Capacité

La capacité hôtelière actuelle à Istanbul s'élève à 51 000 chambres, dans un rayon de 25 km à partir de la majorité des sites sportifs et du centre-ville. Ce nombre passera à 58 000 d'ici à 2008.

### ■ Garanties

Le comité de candidature, lors de la visite de la commission, a fourni des garanties, signées par les hôteliers, pour environ 11 400 chambres, soit un manque d'environ 4 000 chambres par rapport aux besoins olympiques.

### ■ Tarifs

Les prix proposés pour la famille olympique sont ceux de l'année 2000, taxes et petit déjeuner compris.

Un contrôle des prix sur les chambres d'hôtel est pratiqué, qui relève du Ministère du Tourisme. Toutefois, avec un taux d'inflation élevé, le comité de candidature a négocié des tarifs pour 2008, en tenant compte d'un taux d'inflation de 17,2%. A ce stade des préparatifs, il semble qu'une certaine confusion demeure entre le nombre de chambres garanti et le nombre réel de chambres proposé par les hôteliers.

Le séjour minimum dans les hôtels ou dans les villages sera de 15 jours.

### ■ Médias

Un village des médias pour 15 000 personnes à proximité du village olympique et du «Parc olympique» sera proposé aux médias au prix, valeur 2008, de USD 60 à USD 85 (chambre individuelle / double), taxes et petit déjeuner compris.

Le village des médias fait partie du projet de logement d'Halkali qui comprendra des blocs

de quatre étages et proposera un hébergement équivalent à des hôtels de 3 à 4 étoiles.

Il a été constaté que l'hébergement des médias méritait un travail d'approfondissement considérable. Les coûts de construction relèveront de la responsabilité de la TOKI – Administration turque du logement.

### ■ Remarques spécifiques

Les officiels accrédités «As» seront hébergés dans des chambres d'hôtel ou au village olympique en utilisant la réserve de 10%. La commission n'approuve pas cette proposition.

Les juges et arbitres internationaux seront hébergés dans le village des juges ou dans des hôtels, en fonction de l'emplacement de leur site – en chambre individuelle pour 50% d'entre eux, le choix revenant aux FI.

Les athlètes des épreuves équestres ainsi que les joueurs de football seront hébergés sur les sites hors d'Istanbul. A ce stade, aucune garantie n'a été fournie, mais, selon le comité de candidature, cela ne devrait pas poser de problème.

Il existe des plans pour créer un programme d'accueil chez les particuliers à l'intention des familles d'athlètes.

Istanbul dispose de la capacité d'hébergement pour des Jeux olympiques, mais un niveau plus élaboré de préparation reste nécessaire en vue d'obtenir un programme d'hébergement au succès garanti.



## THÈME 14 : TRANSPORT

### ■ Infrastructure / Transports publics

On estime que d'ici à 2010, la population d'Istanbul sera de 13 à 15 millions d'habitants et le nombre de propriétaires de véhicules passera de 1,6 à 3 millions.

L'infrastructure actuelle des transports à Istanbul comprend deux aéroports internationaux, avec un plan d'accroissement de la capacité des terminaux.

Il existe un vaste réseau d'autoroutes et de routes ainsi qu'un réseau important de bus (2 569 bus) qui transportent à l'heure actuelle 2 millions de personnes par jour, auxquels viennent s'ajouter bus privés, minibus et taxis.

Le réseau ferré est vaste et comprend des lignes principales, des lignes de transport léger, des tramways et un métro. Des bacs et des vedettes maritimes sont également utilisés pour le transport public.

Des améliorations majeures de l'infrastructure sont programmées, ajoutant 150 km au réseau ferré de transit d'ici à 2008. Elles concernent également le nouveau tunnel sous le Bosphore, le métro (jusqu'à 47 km d'ici à 2008) ainsi qu'une extension du réseau ferré léger (jusqu'à 78 km) reliant l'aéroport au centre-ville et la principale gare routière au «Parc olympique». Le coût total de la réalisation de ces infrastructures de transport au cours des dix prochaines années s'élèvera à au moins USD 10 milliards, financés par le gouvernement central, la ville, des emprunts internationaux et des investissements privés. Les détails concernant la planification et le financement d'une grande partie de ce développement ne sont pas disponibles.

Il a été admis que USD 170 millions du budget hors COJO étaient affectés précisément au Jeux

(routes/liaisons du réseau ferré léger avec le «Parc olympique»).

L'ouverture de l'extension du réseau ferré léger vers l'aéroport Atatürk est prévue en décembre 2001, mais la construction du tunnel du Bosphore, soumise à un appel d'offres international, n'a pas commencé.

Le plan d'ensemble des transports pour le «Parc olympique», tel qu'il a été expliqué, s'organise autour d'un accès limité aux voitures, un périphérique intérieur réservé aux bus avec les spectateurs arrivant par train (80%) et par bus (20%). Il a été noté qu'une distance d'au moins huit kilomètres sépare les sites sportifs du «Parc olympique». Un système de liaison par navettes de bus est proposé.

La capacité estimée du réseau ferré pourrait absorber le grand nombre de spectateurs attendu au «Parc olympique».

### ■ Famille olympique

Au cours des Jeux, l'accent serait mis sur le transport des spectateurs par le train avec le transport par voitures et bus réservé à la famille olympique, aux athlètes et aux médias.

L'aéroport international Corlu situé à proximité du site des épreuves équestres recevrait les avions cargo transportant les chevaux.

### ■ Gestion

L'autorité d'Istanbul chargée des transports olympiques, sous la direction du directeur des transports du COJO, détiendra l'autorité et le contrôle absolu sur toutes les questions de transport, y compris la fermeture des routes, les ressources, les déviations et les mesures concernant les voies réservées. Cette autorité regrouperait tous les opérateurs de transport et de contrôle de la circulation (y compris la police). Des contrôles spécifiques seraient mis

en place avec un contrôle centralisé des transports (et de la circulation).

L'accès à certains sites de compétition est difficile et dépendra d'une gestion efficace de la circulation et des plans d'opération des sites.

Le budget des transports du COJO est supposé couvrir les frais de tous les véhicules nécessaires et il a été jugé peu élevé.

---

La réussite du plan de transport dépend du financement et de la réalisation, avant les Jeux, du très important programme d'infrastructures. En particulier, on note la nécessité d'élaborer des plans détaillés pour permettre à 80% des spectateurs de se rendre au «Parc olympique» par le train.

Les temps de trajet des athlètes et des autres membres de la famille olympique, tels qu'ils sont indiqués, seront difficiles à tenir pour les sites éloignés du «Parc olympique».

## THÈME 15 : TECHNOLOGIE

L'infrastructure technologique se développe de manière rapide en Turquie actuellement. La situation des télécommunications répond aux normes européennes et s'organise autour de systèmes corrects de téléphonie fixe et mobile avec un bon système satellite et un vaste réseau de transmission par fibre optique. Le marché sera libéralisé et des progrès sont attendus dans le domaine de la technologie à large bande et de la vidéo à la demande.

Bien qu'encore insuffisants, les systèmes technologiques devraient être adéquats pour des Jeux Olympiques en 2008.

## THÈME 16 : SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

### ■ Organisation générale et communication

Le comité de candidature a élaboré une stratégie de communication pour les Jeux sur la base d'un «projet social», dont le but est de répondre aux aspirations et aux expériences des jeunes de Turquie, de gagner la confiance du pays tout entier et d'améliorer sa capacité à organiser des compétitions sportives. Cinquante journalistes de pays en développement seront les invités du COJO.

### ■ CIRTV / CPP

Le CIRTV / CPP sera situé dans les huit halles du Centre mondial du commerce qui s'avère présenter suffisamment d'espace pour les Jeux.

Aucun loyer ne sera demandé pour l'utilisation du CIRTV / CPP. La commission s'est étonnée de cet engagement financier.

### ■ Expérience

L'expérience dans la retransmission de manifestations multisportives à grande échelle est limitée en Turquie.

---

Les plans d'ensemble pour les services et les moyens offerts aux médias sont réalistes et l'organisation des communications d'Istanbul est attrayante.

## THÈME 17 : OLYMPISME ET CULTURE

### ■ Programme culturel

Le programme culturel se concentre sur la combinaison d'une ville ancienne, sa diversité culturelle et ethnique, son histoire qui s'étend sur trois millénaires et trois empires. Istanbul organise plusieurs festivals artistiques annuels et possède une tradition de coproductions culturelles largement internationales.

Le CNO a présenté un programme éducatif impressionnant qui mènera à un riche programme de découverte olympique qui sera mis en œuvre par les écoles et les universités.

### ■ Camp de jeunesse

Le camp de jeunesse proposé accueillera 1 500 jeunes. Le budget actuel ne prend pas en charge les frais de transport des participants.

Chaque participant versera une contribution de USD 25 par jour, le reste des frais de séjour étant pris en charge par le COJO.

## THÈME 18 : GARANTIES

Toutes les garanties requises ont été reçues et acceptées.

## RÉSUMÉ

Tous les thèmes ont été présentés à la commission, avec la participation de plusieurs conseillers extérieurs au projet et de représentants de fédérations nationales, ce qui a permis une meilleure compréhension du projet.

La ville est un écrin historique et culturel qui offrirait un cadre unique au programme culturel des Jeux. Le concept de «réunion des continents» avec ce qu'il comprend d'ambition de paix est séduisant. L'impact qu'aurait l'accueil des Jeux sur la jeune population turque est nettement perçu.

La candidature d'Istanbul est conduite par le Comité National Olympique qui reçoit beaucoup d'aide des autorités publiques et du gouvernement ainsi qu'un important soutien de l'opinion publique.

L'existence unique du Décret olympique turc – la Loi olympique – apporte à la candidature un financement continu qui lui permet de poursuivre ses programmes d'édification des sites et de soutien à un certain nombre de secteurs du sport turc. Le développement des sports et des infrastructures profite des coûts de construction et de main-d'œuvre peu élevés. Le comité de candidature a déclaré qu'une augmentation des recettes pouvait être obtenue sans trop de difficultés, dans la mesure où les sources de financement étaient variées, même si la commission a cru comprendre que la municipalité d'Istanbul apportait la plus grande contribution.

La Loi olympique confère des droits au comité qui facilitent grandement l'achat de terrain et accorde la priorité à la candidature pour un grand nombre d'activités. USD 35 millions ont été fournis en 2000. Toutefois, la couverture d'assurances, conformément à la Loi, et la structure ainsi que les détails financiers qui en découlent rendent difficile

l'analyse des chiffres et la différenciation entre ce qui, dans un calcul habituel, se rapporterait aux dépenses du COJO et aux dépenses hors COJO, notamment en ce qui concerne les infrastructures.

La Loi olympique et le caractère social de la candidature fournissent une excellente occasion pour le développement du sport et des installations sportives à Istanbul. Toutefois, une candidature à l'organisation de Jeux Olympiques devrait suivre ce développement plutôt qu'en être un mécanisme ou un élément.

Le financement a permis le développement du stade olympique et du dôme d'Ataköy (pour le basketball) dont l'achèvement est attendu à la fin 2001. La halle de Bağcılar pour le badminton est une excellente nouvelle installation.

L'organisation sportive centrée sur le domaine du «Parc olympique» avec un village olympique adjacent est compacte. Elle fournirait la base d'un déroulement réussi à des compétitions sportives, ainsi qu'un héritage significatif pour le sport turc.

On ne peut nier que la Turquie affronte des défis économiques et monétaires réels et les récentes expériences n'ont pas été bonnes. Comme mentionné dans le dossier de candidature, la Turquie subit également plusieurs pressions politiques importantes sur le plan régional et national. Le pays compte beaucoup sur son entrée dans l'Union européenne, laquelle en soi présentera également des défis à relever.

La commission reconnaît que le développement des transports publics est essentiel et que la construction du nouveau métro est impressionnante. Toutefois, la nouvelle infrastructure définie devra absolument être réalisée entièrement pour permettre aux spectateurs de se rendre aux épreuves par les moyens prévus, notamment le réseau ferré.

L'accès à un certain nombre de sites est difficile et la planification actuelle au niveau des infrastructures est délicate, eu égard au taux de population dont la prévision s'établit à 13–15 millions d'ici à 2010, avec près du double de voitures utilisées.

La commission a relevé quelque incertitude en ce qui concerne le budget des infrastructures de transport, notamment pour le financement, et est préoccupée par la capacité à respecter les délais et les coûts.

Le plan des sports paralympiques est acceptable, mais la commission a noté le niveau inadéquat de développement du sport paralympique, ce qui pourrait poser des difficultés dans le déroulement des Jeux Paralympiques.

La commission reconnaît l'expérience des membres dirigeants du CNO et le fait qu'il s'agit de la troisième fois qu'Istanbul présente une candidature à l'organisation des Jeux Olympiques. Néanmoins, elle n'est pas convaincue que le comité de candidature a complètement pris en compte la complexité et l'ampleur de la planification, des travaux de construction, du recrutement et des opérations qui seraient nécessaires à la réussite de Jeux modernes.

Comme indiqué dans l'introduction du présent rapport, la commission a été invitée à effectuer une évaluation technique de cinq villes retenues comme candidates par la commission exécutive du CIO. Dans ce contexte, la commission a évalué chaque ville sur la base de 18 thèmes dans le cadre d'une «évaluation globale des risques», en s'efforçant constamment d'identifier tous les risques qui pourraient survenir durant la période précédant les Jeux Olympiques ainsi que pendant leur déroulement.

La commission n'a pas classé les villes pour des raisons qui paraîtront évidentes. La commission est convaincue que, d'une manière générale, la nouvelle procédure de candidature a abouti à des candidatures de très grande qualité.

Voici ci-dessous les conclusions générales concernant chaque ville :

## **OSAKA**

Cette candidature est menée à l'instigation de la ville. L'excellence des sites associée à une capacité prouvée d'organiser, à l'intérieur du pays, de grandes manifestations multisportives constituerait une base solide pour l'organisation de Jeux Olympiques. Le risque d'encombrement du trafic doit être pris en considération. Les répercussions financières pour la ville liées à l'ampleur du projet d'infrastructure et des Jeux, compliquant l'organisation de ces derniers, suscitent des inquiétudes.

La commission n'est pas persuadée que ce problème puisse être résolu de manière satisfaisante.

## **PARIS**

Cette candidature de la ville et du CNO bénéficie d'un solide soutien de la part du gouvernement. L'utilisation d'installations existantes, situées principalement dans le centre d'une des villes les plus connues du monde, présente une option attrayante pour le Mouvement olympique. La construction de nouvelles installations ainsi

que l'approche novatrice adoptée pour certaines installations temporaires renforcent le projet.

Paris, qui a choisi pour thème «Les Jeux au cœur de la Ville», entend édifier le village olympique dans une zone urbaine complexe. Si la commission est consciente que plusieurs points doivent être résolus concernant la planification du village olympique, elle n'en est pas moins convaincue que cela serait réalisé et que la ville de Paris organiserait d'excellents Jeux.

## **TORONTO**

La candidature est conduite par le CNO et tous les niveaux du gouvernement, ces derniers y apportant un solide soutien. Elle bénéficie également d'une participation importante du secteur privé.

La compacité de l'organisation générale des sports, qui repose sur un site unique jouxtant le centre-ville, offrant de bonnes liaisons de transport et laissant un héritage pour le sport, rend la candidature très attrayante. La principale difficulté est de savoir si l'alliance entre le secteur privé et le gouvernement permettra de réaliser les aménagements des sites sportifs du secteur riverain et du village olympique. La commission est toutefois convaincue que cela est faisable et que la ville de Toronto organiserait d'excellents Jeux.

## **BEIJING**

Cette candidature est conduite par le gouvernement avec l'aide considérable du CNO. La bonne organisation générale des sports associée à un soutien total du gouvernement en fait une candidature de grande qualité.

La commission relève le processus de changement, et son rythme, qui s'opère actuellement en Chine et à Beijing, ainsi que les éventuelles difficultés posées par la croissance démographique et économique attendue d'ici à 2008, mais elle est persuadée que ces difficultés peuvent être résolues. La candidature présente un défi sur le plan environnemental, mais les mesures énergiques prises par le gouvernement et ses investissements

# Conclusion

dans ce domaine devraient résoudre ce problème et améliorer la ville.

La commission pense que des Jeux à Beijing laisseraient un héritage unique à la Chine et au sport, et est convaincue que la ville de Beijing pourrait organiser d'excellents Jeux.

## **ISTANBUL**

Cette candidature est conduite par le CNO et repose sur la Loi olympique du pays, unique en son genre, qui prévoit le financement du développement du sport et des installations, en particulier dans la ville d'Istanbul.

La commission pense que des incertitudes subsistent quant à la situation générale et aux prévisions en matière de financement des Jeux. Les délais et les coûts indiqués concernant les infrastructures nécessaires pour les transports risquent d'être difficiles à respecter. Ceux-ci seraient essentiels à l'organisation de Jeux réussis. Les conditions économiques actuelles ne favorisent pas la situation.

Bien que quelques nouvelles installations majeures existent déjà, la commission n'est pas convaincue que la planification complexe que requiert l'organisation de Jeux Olympiques ait été totalement prise en considération.

La commission a considéré trois candidatures comme excellentes. Dans ces trois dossiers, elle n'a relevé que des défauts mineurs qui, selon elle, seraient résolus avant 2008 par une organisation efficace des Jeux.

Après examen des candidatures de Paris, Toronto et Beijing, la commission est certaine qu'aucune d'elles ne présente de risque majeur particulier.

La commission estime à l'unanimité que ces trois villes sont toutes capables d'organiser d'excellents Jeux Olympiques en 2008.

- A. Composition de la commission
- B. Dates des visites aux villes candidates
- C. Visites des sites
- D. Résultats du sondage d'opinion commandé par le CIO
- E. Signatures



### COMMISSION D'ÉVALUATION DU CIO POUR LES JEUX DE LA XXIX<sup>E</sup> OLYMPIADE EN 2008

*Président* M. Hein VERBRUGGEN

*Vice-président* M. Gilbert FELLI

*Membres :*

*Représentants du CIO* M. Francisco J. ELIZALDE  
M. Craig REEDIE

*Représentants des FI* Mme Els VAN BREDA VRIESMAN (FIH)  
M. Patrick BAUMANN (FIBA)  
Mme Catrin NORINDER (FEI)

*Représentants des CNO* M. Carlos Arthur NUZMAN  
M. Tomas SITHOLE  
M. Bob ELPHINSTON

*Représentant des athlètes* M. Sergei BUBKA

*Experts* M. Simon BALDERSTONE (Environnement)  
M. Kang-Ro (Rocky) YOON

*Représentant de l'IPC* M. Robert McCULLOUGH

*Administration du CIO* Mme Jacqueline BARRETT  
M. Olivier NIAMKEY  
Mme Stéphanie CABESSA

**DATES DES VISITES AUX VILLES CANDIDATES**

Beijing	21 février – 24 février 2001
Osaka	26 février – 1er mars 2001
Toronto	8 mars – 11 mars 2001
Istanbul	21 mars – 24 mars 2001
Paris	26 mars – 29 mars 2001

NB : L'ordre des visites a été établi sur la base de considérations logistiques.

Les dates susmentionnées correspondent aux journées de travail officiellement passées avec le comité de candidature correspondant. Dans chaque ville, la commission a tenu une première réunion privée avant le début de la visite et une seconde réunion privée – de fin de mission – à l'issue de la visite.

La commission s'est réunie une dernière fois à Lausanne, du 31 mars au 3 avril 2001.

### VILLE CANDIDATE : OSAKA

#### Visite des sites

##### Lundi 26 février 2001

Salle Intex d'Osaka :

- badminton, escrime, gymnastique rythmique, CPP

Complexe de Maishima :

- tennis de table, taekwondo

Ile de Maishima :

- site du stade principal (athlétisme)
- site du centre aquatique
- site de la marina pour les épreuves de voile

Stade de softball de Maishima :

- softball

Ile de Yumeshima :

- site du village olympique
- site du village des médias

##### Mardi 27 février 2001

Lac Biwa :

- canoë / kayak - sprint
- village secondaire pour le canoë

Rivière Seta :

- canoë / kayak - slalom

Centre de tir de Takatsuki :

- site de toutes les épreuves de tir

Expo 70 – Parc commémoratif :

- site du vélodrome

Tsurumi-Ryokuchi :

- sports équestres et pentathlon moderne

Dôme de Namihaya :

- basketball

Salle Osaka-jo :

- volleyball

Parc du château d'Osaka :

- tir à l'arc, volleyball de plage

Centre de tennis d'Utsubo :

- tennis

##### Mercredi 28 février 2001

Canal de régates Hamadera :

- aviron

Terrain de triathlon de Rinku Town :

- triathlon

Centre équestre de Shinodayama :

- sports équestres

Stade I de Nagai :

- football

Stade II de Nagai :

- hockey

Gymnase préfectoral d'Osaka :

- volleyball

##### Jeudi 1er mars 2001

Dôme d'Osaka :

- baseball, basketball, gymnastique

Gymnase municipal d'Osaka :

- handball

Piscine d'Osaka :

- water-polo

Cosmosquare, Centre international

d'éducation et d'entraînement :

- officiels techniques des FI

Des membres de la commission ont rencontré des représentants de l'association citoyenne «Osaka Needs No Olympics» (Osaka n'a pas besoin de Jeux Olympiques).

**VILLE CANDIDATE : PARIS****Visite des sites****Lundi 26 mars 2001**

Préfecture de police (régulation du trafic)  
 Trajet en Réseau express régional (RER)  
 (du centre ville au Stade de France)  
 Centre international des médias (CPP/CIRTV)

Futur Boulevard des Sports :

- Site du pavillon de badminton
- Site du pavillon de basketball (préliminaires)
- Site du pavillon de handball
- Site de la très grande salle
- Site de la principale piscine olympique

**Mardi 27 mars 2001**

Stade de France :  
 • athlétisme, finales de football, cérémonies

Vélodrome d'Aubervilliers :

- cyclisme (piste)

La Complexe de Courneuve :

- tir

Centre de Puiseux-en-France :

- baseball, softball

Stade de Pershing :

- baseball

Palais omnisports Paris-Bercy :

- judo, volleyball (finales)

Esplanade des Invalides :

- pentathlon moderne, sports équestres

Grand Palais :

- escrime

Champs de Mars :

- volleyball de plage

Halle Carpentier :

- tennis de table

Stade Charléty :

- football

Stade Pierre de Coubertin :

- volleyball (préliminaires), taekwondo

Parc André-Citroën :

- volleyball (préliminaires)

**Mercredi 28 mars 2001**

Parc des Expositions :

- boxe, lutte

Palais des Sports :

- haltérophilie

Parc Saint-Cloud :

- VTT

Stade Jean-Bouin :

- hockey

Parc des Princes :

- football

Roland-Garros :

- tennis

Hippodrome de Longchamp :

- sports équestres (concours complet)

Plaine de Bagatelle :

- tir à l'arc

Pelouse de la Muette :

- triathlon

**Jeudi 29 mars 2001**

Créteil :

- water-polo

Vaires-sur-Marne :

- aviron, canoë-kayak

## VILLE CANDIDATE : TORONTO

### Visite des sites

#### Jeudi 8 mars 2001

Le Secteur riverain olympique :

- site proposé pour le village olympique, le CIRTV, l'athlétisme, la natation, le hockey, le tir, le tir à l'arc, l'aviron, le sprint en canoë et la voile

Union Station :

- principale gare ferroviaire de la ville

Centre Air Canada :

- basketball, matches préliminaires de volleyball

Amphithéâtre Molson :

- haltérophilie

Skydome :

- baseball, softball

Parcours de triathlon de la Coupe du monde :

- triathlon

#### Vendredi 9 mars 2001

Oshawa Skeet & Gun Club :

- Tir au plateau

Durham College :

- softball

Palais des congrès de Toronto :

- escrime, judo, CPP

Coliseum :

- handball

Centre national des affaires :

- gymnastique, volleyball, badminton, taekwondo, tennis de table, pentathlon moderne, handball

Hôpital de l'enfance

Hôtel 2 étoiles :

- Hôtel des officiels des FI

#### Samedi 10 mars 2001

Copps Coliseum :

- boxe

12 Mile Creek :

- slalom en canoë

Centre Hershey :

- matches préliminaires de volleyball

Centre Brampton :

- matches préliminaires de basketball

Centre équestre de North Caledon :

- sports équestres

Université York :

- tennis, matches préliminaires de football

#### Dimanche 11 mars 2001

Hardwood Hills :

- VTT

Ashbridge's Bay :

- volleyball de plage

Don Valley :

- cyclisme sur route

Des membres de la commission ont rencontré des représentants du mouvement «Bread not Circuses» (Du pain oui, des cirques non).

**VILLE CANDIDATE : BEIJING****Visite des sites****Mercredi 21 février 2001**

Gymnase du Centre olympique des sports :

- handball

«Olympic Green» :

- lieu proposé pour 14 futurs sites de compétition, le village olympique, le CIRTV, le CPP

**Jeudi 22 février 2001**

Parc d'équitation de Beijing :

- sports équestres

Parc des sports nautiques de Shunyi :

- aviron, canoë/kayak – sprint + slalom

Stade des ouvriers :

- football

Palais des sports des ouvriers :

- boxe

Terrain de Wukesong :

- basketball, baseball

**Vendredi 23 février 2001**

Palais des sports de la capitale :

- volleyball

Hôtel type 3 étoiles (Officiels des FI)

Stand de tir de Beijing :

- tir

Parcours pour le vélo tout terrain –

Parc Badachu :

- site de remplacement pour le vélo tout terrain

Parcours pour le vélo tout terrain à Laoshan

(+ vélodrome)

Parc Yuyuantan :

- parcours de natation du triathlon (aire de transition natation / cyclisme)

Cité interdite :

- triathlon (aire de transition cyclisme / course)

**Samedi 24 février 2001**

Parc Chaoyang :

- volleyball de plage (site de remplacement)

Piscine couverte Ying Tung :

- water-polo, pentathlon moderne

Stade du Centre olympique des sports :

- football, pentathlon moderne

Centre olympique des sports :

- softball

Futurs centre de tennis et stade de hockey

Gymnase de Beihang :

- haltérophilie

Palais des sports de Shoutiyuan :

- judo, taekwondo

**Egalement inspectés :**

- Usine de traitement des eaux usées de GAO BEI DIAN
- Lycée
- Agglomération de Chunshuyuan
- Office météorologique chinois
- Bureau de régulation de la circulation routière de Beijing
- Centre d'approvisionnement en gaz naturel de Beijing
- Hôpital de l'amitié sino-japonais
- Beijing Telecom
- CCTV (China Centre Television)
- Place Tian'anmen

## Ville candidate : Istanbul

### Visite des sites

#### Mercredi 21 mars 2001

Lac Küçük Çekmece :

- aviron, sprint en canoë

Centre mondial du commerce CNR :

- CPP et CIRTV

Espace d'exposition Mydonose :

- haltérophilie

Club sportif de Yesilyurt :

- triathlon

Dome d'Ataköy :

- basketball

Halle Ahmet Cömert :

- basketball

Centre de natation d'Ataköy :

- natation

Halle Abdi Ipekçi :

- volleyball

#### Jeudi 22 mars 2001

Stade olympique :

- athlétisme, football

Zone du village olympique

Halle de Bağcılar :

- badminton

#### Vendredi 23 mars 2001

Forêt de Belgrade :

- VTT

Aire de Maslak :

- cyclisme contre la montre

Club sportif ENKA :

- pentathlon moderne

- water-polo

Polygone :

- tir

Jetée de Dolmabahçe et

Parc K Ciftlick :

- volleyball de plage

Vieille ville :

- cyclisme sur route

#### Samedi 24 mars 2001

Stade de Fenerbahçe :

- football

Marina de Caddebostan :

- voile

Club équestre de Klassis :

- sports équestres

### SOUTIEN AUX JEUX OLYMPIQUES

Le CIO a mandaté l'institut MORI pour effectuer un sondage d'opinion dans les cinq villes et les cinq pays correspondants concernant l'organisation de Jeux en 2008.

En réponse à la question précise :

*Dans quelle mesure seriez-vous favorable ou opposé ..... à l'organisation des Jeux Olympiques ?*

les résultats ont été les suivants :

	Extrêmement opposé	+ Plutôt opposé	= total opposé	Neutre	Plutôt favorable	+ Extrêmement favorable	= total favorable
BEIJING (Chine)	+ (+)	+ (1)	+ (1)	4 (3)	7 (8)	89 (88)	96 (96)
ISTANBUL (Turquie)	1 (1)	5 (4)	6 (5)	4 (5)	54 (55)	32 (31)	86 (86)
OSAKA (Japon)	9 (5)	14 (10)	23 (15)	24 (33)	31 (32)	21 (19)	52 (51)
PARIS (France)	2 (2)	3 (3)	5 (5)	28 (30)	31 (33)	35 (32)	66 (65)
TORONTO (Canada)	7 (6)	7 (6)	14 (12)	11 (19)	20 (23)	51 (44)	71 (67)

Les chiffres entre parenthèses concernent le pays. En Chine, le sondage n'a été effectué qu'auprès des citoyens.

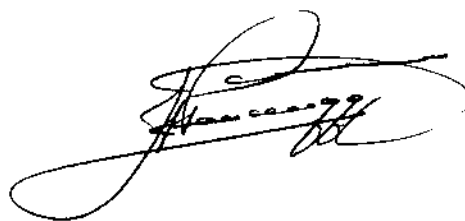
+ : % trop faible pour être comptabilisé.

Les réponses à d'autres questions ont aidé la commission à effectuer son évaluation.



**MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DU CIO  
POUR LES JEUX DE LA XXIXE OLYMPIADE EN 2008**

M. Hein VERBRUGGEN



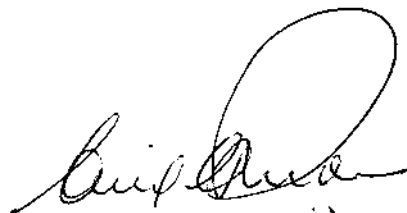
M. Gilbert FELLI



M. Francisco J. ELIZALDE



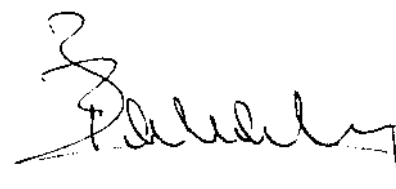
M. Craig REEDIE



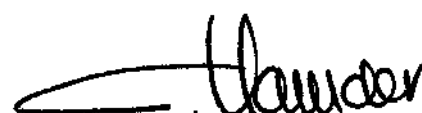
Mme Els VAN BREDA VRIESMAN



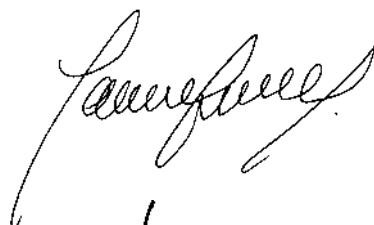
M. Patrick BAUMANN



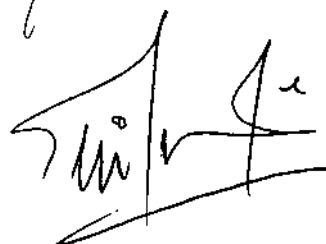
Mme Catrin NORINDER



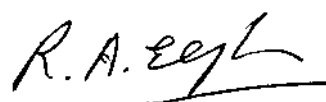
M. Carlos Arthur NUZMAN



M. Tomas SITHOLE



M. Bob ELPHINSTON



M. Sergei BUBKA



M. Simon BALDERSTONE



M. Kang-Ro YOON



M. Robert McCULLOUGH



Comité International Olympique  
Château de Vidy  
1007 Lausanne – Suisse  
Tél. (41 21) 621 61 11  
Fax: (41 21) 621 62 16  
[www.olympic.org](http://www.olympic.org)